



50 ans de solidarité... et la lutte continue!
Fifty years of solidarity.... the struggle continues.

Rapport du Comité des résolutions générales et des politiques nationales

Report of the General Resolutions and National Policies Committee



50 ans de solidarité... et la lutte continue! Fifty years of solidarity....the struggle continues.

Note du secrétaire-trésorier national

Confrères et consœurs,

Pour que les documents présentés à la délégation du congrès soient plus faciles à consulter, nous avons adopté, pour le congrès national de 2008, une nouvelle méthode de présentation des résolutions et des rapports du Comité des statuts et du Comité des résolutions générales et des politiques nationales.

Auparavant, les déléguées et délégués recevaient un cahier des résolutions et un autre document contenant les rapports des comités du congrès. Les rapports des comités indiquaient uniquement les numéros des résolutions et la délégation devait sans cesse passer du rapport au cahier des résolutions.

Les déléguées et délégués ne recevront plus de cahier des résolutions puisque toutes les résolutions figurent dans les rapports des comités. Nous avons regroupé rapports et résolutions dans un recueil divisé en quatre couleurs, dont voici la description :

- Le rapport du Comité des résolutions générales et des politiques nationales est présenté dans les pages de couleur ivoire. Cette partie comprend le texte intégral des résolutions dont le Comité recommande l'adoption par la délégation du congrès.
- Les pages vertes comprennent les résolutions dont s'est servi le Comité des résolutions générales et des politiques nationales pour former les résolutions mixtes.
- Les pages bleues comprennent les résolutions dont l'objectif a été rejoint par d'autres résolutions, tel qu'il est indiqué dans le rapport de la partie ivoire.
- Les pages blanches comprennent les résolutions qui ont été rejetées par le Comité des résolutions générales et des politiques nationales.

Nous espérons que vous trouverez cette manière de présenter l'information plus conviviale qu'auparavant.

April 2015 / avril 2015
sepb-cope 225 / scfp-cupe 1979

Note from the National Secretary-Treasurer

Brothers and Sisters:

In an effort to better organize the documents presented to delegates, we adopted for the 2008 National Convention a new format for resolutions and reports of the Constitution Committee and the General Resolutions and National Policies Committee.

Previously, delegates were provided with a resolutions book and a separate report from the committees. The committees' report simply referenced the particular resolutions by number. Delegates were required to flip back and forth between the report and the resolutions book.

Resolutions books are no longer provided to delegates since all the resolutions appear in the reports. We have combined the report and the resolutions in a four-part color-coded book, as follows:

- The General Resolutions and National Policies Committee's report is in ivory. This section contains the full text of the resolutions recommended for adoption by delegates at Convention.
- The green section contains the resolutions used by the General Resolutions and National Policies Committee to create composite resolutions.
- The blue section comprises the resolutions whose intent is covered by other resolutions, as noted in the ivory section.
- The white pages contain the resolutions rejected by the General Resolutions and National Policies Committee.

We trust you will find this format much more user friendly than what was previously the norm.

Rapport du Comité des résolutions générales et des politiques nationales

General Resolutions and National Policies Committee Report

Anita Bock
Nancy Beauchamp
Danielle Couette
Trina Elson
Seema Sharma
Michelle Riley
Doris Salmaso
Emily Ottewell

Mike McDonald
Mario David
Richard Gaboton
Doug Toms
Muhammad Choudhry
Christian Wittich
Leo Contreras
Dan Perley
George Floresco

Anita Bock
Nancy Beauchamp
Danielle Couette
Trina Elson
Seema Sharma
Michelle Riley
Doris Salmaso
Emily Ottewell

Mike McDonald
Mario David
Richard Gaboton
Doug Toms
Muhammad Choudhry
Christian Wittich
Leo Contreras
Dan Perley
George Floresco

Conformément au paragraphe 3.14 des statuts nationaux, le confrère Richard Gaboton est élu par acclamation au poste de présidente du Comité et la consœur Emily Ottewell est élue par acclamation au poste de secrétaire du Comité.

Le confrère George Floresco assiste à titre de représentante du Conseil exécutif national. Il a le droit de parole, mais non le droit de vote.

RÉSOLUTIONS N^{OS} 165, 171 ET 172

Le Comité recommande à l'unanimité l'adoption de la résolution n^o 171, qui rejoint l'intention des résolutions n^{os} 165 et 172, rédigée ainsi :

Conférence régionale de l'Atlantique

Service de navette sur l'autoroute des larmes

ATTENDU QUE le nombre de femmes, surtout autochtones, disparues ou assassinées doit être considéré comme une tragédie d'intérêt national ayant des proportions épidémiques;
ATTENDU QUE bon nombre de femmes

In accordance with section 3.14 of the National Constitution, Brother Richard Gaboton was elected by acclamation to the position of Chairperson of the Committee and Sister Emily Ottewell was elected by acclamation to the position of Secretary of the Committee.

Brother George Floresco is present as the representative of the National Executive Board. He has voice but no right to vote.

RESOLUTIONS NOS. 165, 171 & 172

The Committee unanimously recommends the adoption of Resolution no. 171 to cover the intent of Resolution nos. 165 & 172 to read as follows:

Atlantic Regional Conference

Highway of Tears Shuttle Service

WHEREAS the number of missing and murdered, primarily Aboriginal women, must be considered a tragedy of epidemic and National concern;

WHEREAS many of those missing and

disparues ou assassinées venaient de collectivités situées le long d'un segment d'une autoroute du nord de la Colombie-Britannique, surnommée l'autoroute des larmes;

ATTENDU QUE la pauvreté et le manque de moyens de transport sont deux facteurs reconnus qui expliquent pourquoi les femmes, surtout autochtones, se plaçaient en situation de risque en faisant de l'auto-stop;

ATTENDU QUE l'une des principales suggestions soumises par les familles, la GRC et divers groupes communautaires réunis dans le cadre d'un symposium sur l'autoroute des larmes qui s'est tenu en mars 2006 consiste à offrir un service de navette entre les villes et villages situés le long des 700 kilomètres qui séparent Prince George de Prince Rupert;

ATTENDU QUE cette recommandation a été reprise, en 2012, par le commissaire Wally Opal dans son rapport d'enquête publique de la Colombie-Britannique sur l'autoroute des larmes;

ATTENDU QUE cette mesure n'a toujours pas été mise en œuvre par le gouvernement libéral de la Colombie-Britannique, huit ans après avoir été proposée.

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes collabore avec ses alliés pour sensibiliser la population à la nécessité d'offrir un service de navette sur l'autoroute des larmes et qu'il fasse pression sur les différents paliers de gouvernement pour que ceux-ci veillent à la mise en œuvre de cette recommandation le plus tôt possible.

murdered women resided in various communities that comprise a stretch of highway in Northern British Columbia known as the Highway of Tears;

WHEREAS poverty and subsequent lack of transportation were identified as contributing factors as to why Aboriginal women in particular were putting themselves at risk by hitchhiking;

WHEREAS one of the primary suggestions by family members, the RCMP, and various community groups who met during the Highway of Tears Symposium held March 2006, was to create a shuttle service between each town and community along the 700 kilometers between Prince George and Prince Rupert;

WHEREAS this recommendation was endorsed by Commissioner Wally Opal in his British Columbia Public Inquiry Report on the Highway of Tears in 2012;

WHEREAS this action has yet to be implemented by the British Columbia Liberal government eight years after it was originally put forward.

THEREFORE BE IT RESOLVED that the Canadian Union of Postal Workers will work with allies to create awareness of a shuttle service on the Highway of Tears and apply pressure on all levels of governments to ensure this recommendation occurs, as soon as possible.

RÉSOLUTIONS N°S 186 ET 187

Le Comité recommande à l'unanimité l'adoption de la résolution n° 187, qui rejoint l'intention de la résolution n° 186, rédigée ainsi :

Conférence régionale du Montréal métro

ATTENDU QUE notre politique nationale D-32 reconnaît l'importance d'un réseau de déléguées et délégués sociaux qui offre une solution de rechange syndicale au Programme d'aide aux employé(e)s (PAE) de l'employeur;

ATTENDU QU'il est important d'améliorer le réseau des déléguées et des délégués sociaux, et d'en assurer un suivi;

QU'IL SOIT RÉSOLU de reconnaître les déléguées et délégués sociaux, tel que le prévoit la politique D-32, et que ceci soit une demande prioritaire lors des prochaines rondes de négociation.

RÉSOLUTIONS N°S 158 et 208

Le Comité recommande l'adoption de la résolution n° 158, qui rejoint l'intention de la résolution n° 208, rédigée ainsi :

Conférence régionale des Prairies

Plan d'action

Le Syndicat travaille en collaboration avec le Congrès du travail du Canada revitalisé, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, les fédérations provinciales du travail et la Coalition des syndicalistes noirs (CBTU) à la conception d'un plan d'action participatif qui saura inspirer une nouvelle génération de militantes et militants à entreprendre des actions concrètes pour repousser les politiques néolibérales des conservateurs.

RESOLUTIONS NOS. 186 & 187

The Committee unanimously recommends the adoption of Resolution no. 187 to cover Resolution no. 186 to read as follows:

Metro-Montreal Regional Conference

WHEREAS National Policy D-32 already recognizes the importance of a network of social stewards that would provide a union alternative to the employer's Employee Assistance Program (EAP);

WHEREAS it is important to improve the social stewards' network and ensure follow-up;

BE IT RESOLVED that social stewards be recognized, as provided for in Policy D-32, and that this be a priority demand in the next round of negotiations.

RESOLUTIONS NOS. 158 & 208

The Committee recommends the adoption of Resolution no. 158 to cover Resolution no. 208 to read as follows:

Prairie Regional Conference

Action Plan

The Union shall work with the newly revitalized Canadian Labour Congress, the Quebec Federation of Labour, the Provincial Federation of Labour and the CBTU to develop a participatory Action Plan that will inspire a new generation of activists to engage in real action to push back on the conservative neoliberal agenda.

En plus du plan habituel adopté de congrès en congrès, le Syndicat veille à établir des programmes d'action directe et de désobéissance civile dans toutes les grandes sections locales et dans les secteurs où les sections locales sont prêtes à entreprendre des actions audacieuses pour contrer les attaques constantes des conservateurs contre les services publics, l'environnement et les droits des citoyens et citoyennes, y compris les droits des Premières Nations.

Le Syndicat veille à ce que tous les coordonnateurs ou coordonnatrices de campagne qu'il embauche soient formés pour mettre en œuvre des programmes d'action au palier local. De plus, il encourage les fédérations et conseils du travail à participer aux formations et aux activités conçues pour lutter ouvertement contre la répression subie par les membres du STTP à tous les paliers.

Raison : Il importe d'inspirer les membres à nouveau quant aux perspectives d'avenir. Après plusieurs rondes de négociation de concessions désastreuses et des attaques demeurées sans réponse contre les droits syndicaux, l'environnement et les droits démocratiques, il faut que les membres sachent que les gestes qu'ils posent peuvent faire changer les choses. La rédaction de lettres et les pétitions ne sont pas efficaces contre les gouvernements non démocratiques et les entreprises qui les soutiennent. Pour faire changer les choses, il faut faire des vagues. Nous devons adopter un plan d'action concret, qui vise à rebâtir le mouvement syndical inerte et désillusionné et à lui redonner sa vigueur.

In addition to the standard program that is adopted Convention after Convention, the Union shall ensure that direct action and civil disobedience programs are set up in all major Locals and in areas where Locals are prepared to engage in bold action to shake the conservatives off their perpetual attacks on public services, the environment and the rights of citizens including First Nations rights.

The Union shall ensure that any hired Campaign Coordinators are trained to deliver action-based programs at the Local level and shall encourage Federations of Labour and Labour Councils to participate in trainings and activities designed to openly fight back against the repression CUPW members are facing at all levels.

Rationale: Members need to be inspired about the possible again. After disastrous rounds of concession bargaining and unanswered attacks on trade union rights, the environment and democratic rights, members need to know that their action makes a difference. Letter writing and petitions are not effective against undemocratic governments and their corporate backers. Nothing changes without drama to shake up the status quo. Our Action Plan must be a real action plan, working to rebuild the inert and disillusioned labour movement and regain our strength.

RÉSOLUTION MIXTE FORMÉE DES RÉSOLUTIONS N^{OS} 166, 167, 168 ET 169

Le Comité recommande l'adoption d'une résolution mixte formée des résolutions n^{os}166, 167, 168 et 169, rédigée ainsi :

Idle No More

ATTENDU QUE le mouvement Idle No More est le seul mouvement à être parvenu à gagner une reconnaissance internationale des luttes opposant les Autochtones au gouvernement fédéral sur des questions environnementales et sociales, et des injustices à l'égard des peuples autochtones;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le STTP appuie les mouvements autochtones comme Idle No More;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU que le STTP encourage ses membres à participer aux activités des mouvements autochtones, en particulier celles organisées ou préconisées par Idle No More;

QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU que, sous réserve de l'approbation du Conseil exécutif national, le STTP mette des fonds à la disposition des mouvements autochtones qui auront été portés à son attention par le groupe de travail des Premières Nations, Métis et Inuits du Comité national des droits de la personne du STTP;

QU'IL SOIT ENFIN RÉSOLU que le Conseil exécutif national inclue Idle No More sur sa liste des organisations qui méritent un soutien financier, conformément aux politiques du Syndicat.

COMPOSITE RESOLUTION OF RESOLUTIONS NOS. 166, 167, 168 & 169

The Committee recommends the adoption of a composite of Resolution nos. 166, 167, 168 & 169 to read as follows:

Idle No More

WHEREAS the Idle No More movement has been the one movement to gain international recognition on the Aboriginal struggles with the government on environmental and social issues, and on injustices towards Aboriginal peoples;

BE IT RESOLVED CUPW will support Aboriginal movements such as Idle No More;

BE IT FURTHER RESOLVED that CUPW will encourage members to attend Aboriginal movements activities, particularly those organized or called for by Idle No More;

BE IT FURTHER RESOLVED CUPW will make monies available to Aboriginal movements brought forward by the CUPW National Human Rights Committee First Nation, Metis, and Inuit working Group to be approved by the National Executive Board;

BE IT FINALLY RESOLVED that the National Executive Board will include Idle No More as an organization worthy of financial support in line with our policies.

RÉSOLUTION N° 195

Le Comité recommande à l'unanimité l'adoption de la résolution n° 195, en apportant les modifications suivantes à la version anglaise de la résolution (voir la partie intitulée « Support for Special Needs Adults ») :

Conférence régionale des Prairies

Le Syndicat reconnaît que l'organisation de la société avantage les personnes qui n'ont pas d'incapacité et occasionne de graves difficultés aux personnes ayant des limitations fonctionnelles et à leur famille. Les personnes ayant des limitations fonctionnelles font l'objet d'une exclusion systémique de la part des gouvernements, des institutions et des collectivités.

Le Syndicat reconnaît aussi que les personnes qui ont besoin d'un soutien considérable et qui doivent compter sur les autres pour répondre à leurs besoins fondamentaux quotidiens sont sérieusement désavantagées au Canada.

Les personnes ayant des limitations fonctionnelles ont des perspectives d'emploi réduites ou sont moins en mesure de gagner un revenu adéquat. Certaines reçoivent une aide financière du gouvernement provincial ou fédéral, mais la plupart vivent bien au-dessous du seuil de la pauvreté et doivent compter sur le soutien financier de membres de leur famille.

Il existe aussi un nombre limité de programmes de jour, de programmes de garde d'enfants, de possibilités de logement et de mesures d'inclusion dans la collectivité. Même lorsque de tels programmes sont disponibles, ils ne disposent pas d'un personnel suffisant pour favoriser l'inclusion. Lorsque les jeunes adultes quittent le système d'éducation, ils sont encore plus isolés.

Le Syndicat croit que les personnes qui ont des

RESOLUTION NO. 195

The Committee unanimously recommends the adoption of Resolution no. 195, with the following amendments to the Support for Special Needs Adults section::

Prairie Regional Conference

The Union recognizes society is organized to favour individuals without disabilities. This basic structure has created significant hardship for individuals with disabilities and their families. There is systemic exclusion of people with disabilities from our government, institutions, and communities.

The Union further acknowledges that people requiring substantial support and who must rely on others to provide care and basic daily living needs are seriously disadvantaged in Canada.

People with disabilities have little opportunity of employment or ability to earn an adequate income. Some of these individuals may receive funding or income supports from their provincial or Federal governments. Most are still living well below the poverty line and are left to rely on financial support from family members.

There are also limited opportunities for day programs, childcare, housing, and inclusion in the community. Even if programs are available there are not adequate staffing supports to allow for inclusion. When young adults leave the education system even further isolation occurs.

The Union believes that individuals who have

limitations fonctionnelles et qui dépendent des autres pour leurs soins et leur bien-être doivent bénéficier d'un meilleur accès à des services qui vont rehausser leur vie et celle de leur famille et collectivité.

Soutien pour les adultes ayant des besoins spéciaux

PARCE QUE notre syndicat travaille depuis de nombreuses années à atténuer le stress des parents d'enfants ayant des besoins spéciaux, mais que le soutien qu'il peut offrir est limité et qu'il le demeurera sans doute;

PARCE QUE l'aide pour les enfants à charge diminue considérablement lorsque l'enfant atteint l'âge de 18 ans;

Cette diminution de l'aide accordée se produit partout, à tous les paliers de gouvernement, tout comme l'aide disponible auprès des organisations non gouvernementales, et celle négociée par le Syndicat au fil des ans;

PARCE QUE les besoins des personnes ayant des besoins spéciaux ne disparaissent pas par magie lors de leur 18^e anniversaire et que, dans bien des cas, ils s'accentuent;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Syndicat ait pour politique de travailler en collaboration avec nos alliés communautaires et du mouvement syndical pour améliorer les mesures de soutien offertes aux personnes ayant des besoins spéciaux lorsqu'elles passent du statut d'enfant à charge à celui d'adulte, et par la suite, de sorte que ces personnes dans le besoin puissent vivre de manière aussi indépendante que possible, compte tenu de leurs circonstances particulières.

disabilities, and are dependent on others for their care and well-being must have more opportunity and access to services that will enhance and enrich their lives, that of their families and communities.

Support for Special Needs Adults

BECAUSE although our Union has worked for many years to support our members as they deal with the stresses of parenting a special needs child, the support available in such instances is, and will undoubtedly remain, limited

BECAUSE the support to dependent children is drastically cut when the child reaches the age of 18;

This reduction in support occurs across the board when we take into account the various levels of government and the support available through nongovernmental organizations as well as through the contract provisions the Union has negotiated through the years, and

BECAUSE the needs of a person with special needs do not magically cease on their eighteenth birthday, but in many cases, become greater;

THEREFORE BE IT RESOLVED that this Union shall, as a matter of policy, work with our allies in the Labour Movement and in the community, to improve the supports available to those individuals with special needs as they transition from being dependent children to becoming legally adult and thereafter, so that these people in need shall be able to live as full an independent a life as possible given their life circumstances.

Le Syndicat exerce des pressions auprès des gouvernements provinciaux et fédéral pour revendiquer des mesures qui répondent aux besoins de ces personnes et de leurs familles, notamment de meilleurs services et perspectives d'emploi et une aide financière accrue.

RÉSOLUTION N° 156

Le Comité recommande à l'unanimité l'adoption de la résolution n° 156, rédigée ainsi :

Conférence régionale de l'Ontario

Politique A-22 – Ancienneté des membres FFRS

ATTENDU QUE le principe du « premier arrivé, dernier sorti » est à la base du mouvement syndical;

QU'IL SOIT RÉSOLU que l'ancienneté des membres FFRS soit déterminée en fonction de la durée du service continu au sein de l'unité de négociation depuis la première date d'embauche à titre d'employée ou employé nommé pour une période indéterminée.

RÉSOLUTION N° 198

Le Comité recommande l'adoption de la résolution n° 198, rédigée ainsi :

Conférence régionale du Pacifique

Nouvelle politique – Salles de prière

PUISQUE les membres du STTP ont des besoins spirituels divers, dont l'accès à une salle de prière;

The Union will lobby provincial governments and the Federal government to advocate for the needs of these individuals and their families. The Union will lobby provincial and federal governments to increase the services, employment opportunities and expand financial support.

RESOLUTION NO. 156

The Committee unanimously recommends the adoption of Resolution no. 156 to read as follows:

Ontario Regional Conference

Policy A-22 – RSMC Seniority

WHEREAS the basic philosophy of the Union movement is, “FIRST IN, LAST OUT,” therefore;

BE IT RESOLVED that the seniority of RSMC shall be determined by the length of continuous service within the bargaining unit since their first date of hire once the employee becomes an indeterminate employee.

RESOLUTION NO. 198

The Committee recommends the adoption of Resolution no. 198 to read as follows:

Pacific Regional Conference

New Policy - Prayer rooms

SINCE CUPW members have a diversity of spiritual needs including prayer rooms;

« Le STTP reconnaît que, pour être en mesure de participer pleinement aux activités du Syndicat, certains membres requièrent l'accès à une salle de prière. Par conséquent, le STTP veille à ce que les membres aient accès à une salle de prière durant les activités du Syndicat.

Le STTP continue de demander à Postes Canada et aux autres employeurs de fournir une salle de prière dans toutes les installations nouvellement construites. »

RÉSOLUTION N° 199

Le Comité recommande l'adoption de la résolution n° 199, rédigée ainsi :

Conférence régionale du Pacifique

Politique C Nouveau

ATTENDU QUE le jour de la Famille est un jour férié dans bon nombre de provinces et territoires;

ATTENDU QUE tous les travailleurs et travailleuses devraient bénéficier du congé du jour de la Famille;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le STTP fasse pression auprès du gouvernement fédéral pour que le jour de la Famille soit déclaré jour férié;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE le STTP fasse de cette question une revendication des négociations menées au nom de l'unité urbaine, de l'unité des FFRS et des unités du secteur privé.

“CUPW recognizes that in order to fully participate in Union functions some members require prayer rooms. As a result CUPW will work to ensure that members have access to prayer rooms at union functions.

CUPW will continue to demand that Canada Post and other employers provide prayer rooms in all newly constructed facilities.”

RESOLUTION NO. 199

The Committee recommends the adoption of Resolution no. 199 to read as follows:

Pacific Regional Conference

Policy C New

WHEREAS Family Day is a recognized statutory holiday in many provinces and territories;

WHEREAS all workers should enjoy the benefit of the Family Day holiday;

THEREFORE BE IT RESOLVED that CUPW undertake a lobby of the Federal Government to have Family Day recognized as a statutory holiday;

THEREFORE LET IT BE FURTHER RESOLVED that CUPW make this a bargaining issue in Urban, RSMC, and Private Sector Bargaining Units.

RÉSOLUTION N° 154a

Le Comité recommande à l'unanimité l'adoption du premier paragraphe de la résolution n° 154, tel qu'il a été modifié, rédigé ainsi :

Conférence régionale du Pacifique

Politique A-2 Négociation régionale – modifiée

La puissance du syndicat provient de la participation active et collective de ses membres à l'échelle nationale. Afin de conserver l'égalité et l'unité, le syndicat refuse que ses membres soient divisés et s'oppose à la notion de négociations collectives régionales ou locales à Postes Canada. Le syndicat négocie de façon à ce que tous les articles **de la convention collective de l'exploitation postale urbaine et de la convention collective des factrices et facteurs ruraux et suburbains** s'appliquent à l'échelle nationale. De plus, le syndicat s'oppose à toute notion visant la décentralisation du syndicat national.

RÉSOLUTION MIXTE FORMÉE DES RÉSOLUTIONS N°S 175 ET 176

Le Comité recommande à l'unanimité l'adoption d'une résolution mixte formée des résolutions n°s 175, et 176, rédigée ainsi :

ATTENDU QUE la prostitution existe et continuera d'exister;

ATTENDU QUE la loi fédérale actuelle rend la prostitution illégale et compromet la sécurité des travailleurs et travailleuses du sexe;

ATTENDU QUE le Syndicat est d'avis que les

RESOLUTION NO. 154a

The Committee unanimously recommends the adoption of Resolution no. 154 of the amended first paragraph, to read as follows:

Pacific Regional Conference

Policy A-2 Regional Bargaining - Amended

The power of the union is determined by the active participation of its members collectively on a national basis. It is to maintain equality and unity that the union refuses the division of its membership and oppose the idea of regional or local contract bargaining with Canada Post. The union will negotiate to ensure that all articles of **the Urban Operations collective agreement and Suburban collective agreement** have national application. Furthermore the union opposes all ideas attempting to decentralize the National Union.

COMPOSITE RESOLUTION OF RESOLUTIONS NOS. 175 & 176

The Committee unanimously recommends the adoption of a composite of Resolution nos. 175 and 176 to read as follows:

WHEREAS prostitution has existed and will continue to exist;

WHEREAS the current Canadian Federal Law has made prostitution illegal and has put sex trade workers at risk;

WHEREAS the union believes sex workers

travailleurs et travailleuses du sexe doivent avoir le droit à un milieu de travail sécuritaire et exempt de harcèlement policier et de contrainte judiciaire;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le STTP fasse pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il modifie les lois actuelles visant les travailleurs et travailleuses du sexe en vue de légaliser la prostitution;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Syndicat appuie les actions qui visent l'atteinte de ce droit pour tous les travailleurs et travailleuses du sexe.

RÉSOLUTIONS N°S 190 ET 189

Le Comité recommande à l'unanimité l'adoption de la résolution n° 190, qui rejoint l'intention de la résolution n° 189, rédigée ainsi :

Conférence régionale du Pacifique

Régimes de retraite à prestations cibles

PUISQU'en avril 2014, le ministère des Finances du gouvernement fédéral a annoncé la tenue de consultations sur des modifications à la *Loi sur les normes de prestations de pension* qui permettraient de remplacer les régimes de retraite à prestations déterminées sous réglementation fédérale par des régimes à prestations cibles;

PUISQUE la majorité des membres du STTP qui travaillent à Postes Canada sont visés par un régime de retraite à prestations déterminées;

PUISQUE, dans le cadre d'un régime à prestations déterminées, les travailleuses et travailleurs sont assurés de recevoir à leur retraite des prestations mensuelles définies, dont le montant est connu à l'avance, car fondé sur des facteurs tel que l'âge, la rémunération et les années de service;

PUISQUE, dans le cadre d'un régime à prestations cibles, les travailleuses et

must have the right to a safe work environment, free of all police harassment and judicial legislation;

BE IT RESOLVED that CUPW lobby the Federal Government to change the existing laws surrounding sex workers to legalize prostitution;

THEREFORE BE IT FINALLY RESOLVED that the Union will support all actions to attain this right for all sex workers.

RESOLUTIONS NOS. 190 & 189

The Committee unanimously recommends the adoption of Resolution no. 190 to cover Resolution no. 189 to read as follows:

Pacific Regional Conference

Target Benefit Pension plans

SINCE in April 2014 the Federal Department of Finance announced consultations to change the Pension Benefits Standards Act to allow for the conversion of federally regulated defined benefit pension plans to target benefit pension plans; and

SINCE most CUPW members employed by Canada Post are covered by a defined benefit pension plan; and

SINCE in a defined benefit pension plan the worker is guaranteed a specific monthly benefit at retirement, and the amount of the benefit is known in advance and based on factors including age, earnings, and years of service; and

SINCE in a target benefit pension plan the worker is not guaranteed a specific monthly

travailleurs ne sont pas assurés de recevoir à leur retraite des prestations mensuelles définies et que le montant de leurs prestations peut diminuer selon la santé financière du régime;

PUISQUE nos cotisations au régime de retraite constituent un salaire différé et qu'une réduction des montants mensuels touchés par les membres retraités aura des conséquences négatives sur leur capacité à jouir d'une retraite en toute quiétude et en toute sécurité;

PUISQUE le partage du risque aux termes d'un régime de retraite à prestations cibles signifie que les travailleuses et travailleurs actifs et retraités assument l'ensemble des risques, alors que l'employeur n'en assume aucun;

PUISQU'il n'existe aucune étude démontrant que la conversion à un régime à prestations cibles améliorera ou protégera la sécurité de la retraite des travailleuses et travailleurs des postes actuels;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le STTP adopte la nouvelle politique suivante :

« Le STTP reconnaît que les régimes de retraite à prestations déterminées sont de loin supérieurs aux régimes de retraite à prestations cibles. Dans le cadre d'un régime à prestations déterminées, les travailleuses et travailleurs sont assurés de recevoir à leur retraite des prestations mensuelles définies, dont le montant est connu à l'avance, car fondé sur des facteurs tel que l'âge, la rémunération et les années de service. Dans le cadre d'un régime à prestations cibles, les travailleuses et travailleurs ne sont pas assurés de recevoir à leur retraite des prestations mensuelles définies et le montant de leurs prestations peut diminuer selon la santé financière du régime.

benefit at retirement and this benefit could be reduced according to the financial health of the plan; and

SINCE our pension contributions are deferred wages, and since reducing the monthly payment received by retirees will have a negative effect on the ability of the retiree to have a safe and secure retirement; and

SINCE sharing the risk under a target benefit pension plan means that current workers and retirees have the entire risk and the Employer has no risk; and

SINCE there is no research to show that conversion to a target benefit pension plan will improve or protect the retirement security of current postal workers;

THEREFORE BE IT RESOLVED that CUPW adopt the following new policy:

“CUPW recognizes that Defined Benefit Pension plans are far superior to target benefit pension plans. In a Defined Benefit Pension Plan the worker is guaranteed a specific monthly benefit at retirement, and the amount of the benefit is known in advance and based on factors including age, earnings, and years of service. In a target benefit pension plan the worker is not guaranteed a specific monthly benefit at retirement and this benefit could be reduced according to the financial health of the plan.

Le partage du risque aux termes d'un régime de retraite à prestations cibles signifie que les travailleuses et travailleurs actifs et retraités assument l'ensemble des risques, alors que l'employeur n'en assume aucun.

Le STTP sait que le remplacement des régimes de retraite à prestations déterminées par des régimes de retraite à prestations cibles serait préjudiciable aux membres retraités et aux travailleuses et travailleurs actifs. Une telle conversion aurait des conséquences négatives sur la vie des membres qui sont actuellement à la retraite et ne permettrait pas de protéger les prestations de retraite des travailleuses et travailleurs actifs.

Le STTP s'oppose à toute tentative de remplacer les régimes de retraite à prestations déterminées par des régimes de retraite à prestations cibles. Le STTP travaille dans le but de solliciter la participation des travailleuses et travailleurs actifs, des membres retraités et de ses alliés à la lutte pour le maintien des régimes de retraite à prestations déterminées. »

RÉSOLUTIONS N°S 184 et 183

Le Comité recommande l'adoption à l'unanimité de la résolution n° 184, qui rejoint l'intention de la résolution n° 183, rédigée ainsi :

Conférence de la région du Centre

Colombie D-23

ATTENDU QUE la politique D-23 sur la Colombie est désuète, qu'il soit résolu de la remplacer par la politique suivante :

« La Colombie est le théâtre d'un conflit social, politique et armé depuis plus de 60 ans.

Sharing the risk under a target benefit pension plan means that current workers and retirees have the entire risk and the Employer has no risk.

CUPW knows that converting Defined Benefit Pension Plans to Target Benefit Pension Plans would hurt both retirees and current workers. Converting Defined Benefit Pension Plans to Target Benefit Pension plans would have a negative impact on the lives of current retirees and will not protect the pensions of current workers.

CUPW will oppose any attempt to convert Defined Benefit Pension Plans to Target Benefit Pension Plans. CUPW will work to involve current workers, retirees and our allies in our struggle to maintain Defined Benefit Pension Plans.”

RESOLUTIONS NOS. 184 & 183

The Committee unanimously recommends the adoption of Resolution no. 184 to cover Resolution no. 183 to read as follows:

Central Regional Conference

Columbia D-23

BECAUSE Policy D-23 Colombia is outdated, the following resolution shall replace the wording of Policy D-23 Colombia:

“Colombia has been the subject of social, political and armed conflict for over 60 years.

La Colombie demeure le pays le plus dangereux pour les syndicalistes. Sur une période de 25 ans, plus de 3 000 d'entre eux, hommes et femmes, ont été assassinés pour avoir tenté de syndiquer leur lieu de travail. En Colombie, le nombre de dirigeantes et dirigeants syndicaux tués chaque année est plus élevé que dans tous les autres pays réunis.

Depuis 1985, plus de 4,6 millions de Colombiens ont été déplacés et, depuis 2008, plus de 200 militantes et militants des droits de la personne ont été tués.

Depuis le « Plan Colombie » (initiative avortée de lutte à la drogue), le gouvernement américain a versé plus de cinq milliards de dollars à la Colombie, dont la majeure partie est allée aux forces militaires et aux services policiers de la Colombie. Le Syndicat demande aux gouvernements de s'opposer aux supposées stratégies comme le « Plan Colombie ».

La Colombie est une priorité de travail de solidarité internationale du STTP. Le syndicat entretient des relations bilatérales avec le syndicat des postes de la Colombie (STPC). Il appuie les projets de solidarité avec la Colombie menés par UNI, le CTC et la FTQ, y compris les campagnes qui dénoncent les répercussions négatives des accords dits de « libre-échange », et continue d'appuyer la campagne Canada-Colombie qui soutient les « luttes populaires invisibles » de la population colombienne et des organismes qui œuvrent en faveur de la paix et de la transformation sociale.

Colombia remains the most dangerous country to be a Trade Unionist with more than 3000 men and women murdered in the last 25 years for trying to organize in the workplace. More labour leaders are killed there every year than in the rest of the world combined.

Since 1985 over 4.6 million Colombians have been displaced, killing over 200 Human Rights defenders since 2008.

Since its earlier “Plan Colombia” project, a failed “anti-drug” initiative, the US has given Colombia over \$5 billion, with most of this going to Colombia’s military and police services. The Union will call upon governments to oppose so-called strategies such as “Plan Colombia”.

International solidarity work around Colombia will be a major priority for CUPW. CUPW will maintain a bilateral relationship with STPC, the Colombian Postal Union. The Union will support UNI, CLC and QFL solidarity projects with Colombia, including campaigns opposing the negative impacts of so-called “Free Trade” agreements and will continue to support the Canada-Colombia campaign in support of the “invisible popular struggles” of Colombian people and organizations for peace and social transformation.

Les représentantes et représentants du Syndicat faisant partie du Conseil consultatif des pensions s'opposent à tout placement dans des sociétés minières canadiennes en Colombie qui n'adhèrent pas à la convention n° 169 de l'Organisation internationale du travail (principe du consentement préalable, libre et éclairé) et ne se conforment pas aux lois du pays en matière de responsabilité sociale.

Le Syndicat se prononce en faveur d'une solution politique négociée du conflit colombien prévoyant une participation directe des mouvements sociaux et populaires de la Colombie aux pourparlers de négociation. »

RÉSOLUTION MIXTE FORMÉE DES RÉSOLUTIONS N^{OS} 204 ET 205

Le Comité recommande l'adoption d'une résolution mixte formée des résolutions n^{os} 204, et 205, rédigée ainsi :

Conférence régionale de l'Atlantique

ATTENDU QUE la fracturation hydraulique ne peut être effectuée sans mettre en danger les nappes phréatiques (eau souterraine);

ATTENDU QUE la fracturation hydraulique utilise de grandes quantités d'eau douce et libère dans l'environnement des quantités importantes de produits chimiques toxiques et de radiations;

ATTENDU QUE, plus il y a de fracturation hydraulique, plus celle-ci prend la forme d'une réalité incontournable;

ATTENDU QUE la poursuite de l'exploration de combustibles fossiles décourage l'investissement et la recherche dans d'autres sources d'énergie;

ATTENDU QU'il n'existe pas de méthodes

The Union representatives on the PAC will oppose all investments in Canadian mining companies in Colombia not adhering to ILO 169 (FPIC) and social responsibility laws of the land.

The Union will adopt a position supporting a negotiated, political solution to the Colombian conflict featuring the direct participation of the social and popular movements in Colombia at the bargaining table.”

COMPOSITE RESOLUTION OF RESOLUTIONS NOS. 204 & 205

The Committee recommends the adoption of a composite of Resolution nos. 204 and 205 to read as follows:

Atlantic Regional Conference

WHEREAS Hydraulic Fracturing cannot be performed without endangering the aquifer (ground water);

WHEREAS the process of Hydraulic Fracturing uses unsustainable amount of fresh water and releases dangerous amounts of toxic chemicals and radiation into the environment;

WHEREAS Hydraulic Fracturing is a self-fulfilling prophecy that can only be sustained by continued “Fracking”;

WHEREAS the continued exploration for Fossil Fuels discourages investment and research into alternative sources of energy;

WHEREAS there is no method to render the

qui permettent de transformer les eaux usées en déchet inerte;

ATTENDU QUE les grandes entreprises ne se soucient pas du tout des conséquences qu'ont leurs méthodes d'extraction sur l'environnement;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Syndicat, en collaboration avec les organismes communautaires et environnementaux, appuie la lutte contre la fracturation hydraulique.

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU que le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes s'oppose à la fracturation hydraulique dans sa forme actuelle et dans toute autre forme qu'elle pourrait prendre;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU que les politiques du Syndicat reconnaissent la lutte contre la fracturation hydraulique pratiquée par les entreprises d'extraction;

QU'IL SOIT AINSI RÉSOLU que le STTP fasse pression sur les différents paliers de gouvernement pour faire interdire la fracturation hydraulique et assurer aux générations actuelles et futures un accès à l'eau potable.

RÉSOLUTION N° 71

Le Comité recommande à l'unanimité l'adoption de la résolution n° 71, rédigée ainsi :

Conférence régionale du Pacifique

Paragraphe 4.71

ATTENDU QUE le STTP est un syndicat national et que les nouveaux membres possèdent une connaissance limitée des principes syndicaux et de l'idéologie du STTP; ATTENDU QU'un membre bien informé est un atout pour le Syndicat;

waste water inert;

WHEREAS corporate interests have no regard to the impact on our environment from their extraction practices;

BE IT RESOLVED The Union shall work with community and environmental organizations to support the struggle against "fracking".

BE IT FURTHER RESOLVED that the Canadian Union of Postal Workers opposes the Hydraulic Fracturing process in its' present or any future form;

BE IT FURTHER RESOLVED the policies of the Union shall be expanded to specifically recognize the ongoing fight against fracking practices by the extraction industries;

BE IT FINALLY RESOLVED that CUPW will lobby all levels of government to ban fracking to ensure current and future generations will have safe drinking water.

RESOLUTION NO. 71

The Committee unanimously recommends the adoption of Resolution no. 71 to read as follows:

Pacific Regional Conference

Section 4.71

WHEREAS we are a National Union and new members have limited knowledge of CUPW union principals and ideology;

WHEREAS the educated member is an asset to the Union;

ATTENDU QU'il est essentiel de communiquer un message cohérent et uniforme à l'ensemble des membres;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le STTP prépare et soumette aux sections locales un guide ou une trousse d'information à l'intention des nouveaux membres, qui décrit les grandes lignes de la structure du STTP et de la vie syndicale.

RÉSOLUTION N° 161

Le Comité recommande à l'unanimité l'adoption de la résolution n° 161, rédigée ainsi :

Conférence de la région du Centre

1^{er} mai – Fête internationale des travailleuses et travailleurs

ATTENDU QUE le 1^{er} mai est reconnu comme étant la Fête internationale des travailleuses et travailleurs et des luttes de la classe ouvrière;

ATTENDU QUE le 1^{er} mai est une journée consacrée à des manifestations contre les idéologies de droite;

ATTENDU QUE le 1^{er} mai sert aussi à reconnaître les travailleuses et travailleurs qui ont perdu la vie au travail;

ATTENDU QUE les manifestations politiques contre les attaques antisyndicales ont récemment pris de l'ampleur;

ATTENDU QUE le 1^{er} mai est une fête internationale;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes reconnaissse le 1^{er} mai soit reconnu comme une

WHEREAS we believe a standardized and consistent message for all members is essential;

THEREFORE BE IT RESOLVED that CUPW prepare and submit to locals a New Members Handbook/Kit illustrating an introduction to CUPW structure and union life.

RESOLUTION NO. 161

The Committee unanimously recommends the adoption of Resolution no. 161 to read as follows:

Central Regional Conference

May 1 – May Day

WHEREAS May 1st is recognized as International Workers' Day, and the working class struggle;

WHEREAS May 1st is a day used to protest against right-wing issues;

WHEREAS May 1st is a day to recognize those who have lost their lives at work;

WHEREAS political protest against anti-worker issues has recently intensified;

WHEREAS May Day is an international holiday;

THEREFORE BE IT RESOLVED by the Canadian Union of Postal Workers that May 1st be recognized as a day of action in solidarity

journée d'action et de solidarité internationale avec nos confrères et consœurs du monde entier.

RÉSOLUTIONS N°S 170 et 173

Le Comité recommande l'adoption de la résolution n° 170, qui rejoint l'intention de la résolution n° 173, rédigée ainsi :

Conférence régionale du Pacifique

Politiques C-2 et B-9 Nouveau

ATTENDU QUE, sur les terres des bandes autochtones du pays, il y a plus de 300 bureaux de poste à contrat dans lesquels travaillent environ 600 travailleurs et travailleuses qui ont besoin de protections;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le STTP joue un rôle déterminant dans la protection des droits de ces travailleurs et travailleuses et veille à ce qu'ils bénéficient de salaires équitables;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU que le STTP, sous la direction du groupe de travail autochtone du Comité national des droits de la personne, veille à ce que des membres de la bande autochtone travaillent dans le bureau de poste de leur collectivité;

QU'IL SOIT ENFIN RÉSOLU que cette mesure, qui fera augmenter le nombre d'Autochtones à Postes Canada, soit mise de l'avant par le STTP et que celui-ci fasse pression pour que ce nombre corresponde au taux d'emploi national.

with our international brothers and sisters.

RESOLUTIONS NOS. 170 & 173

The Committee recommends the adoption of Resolution no. 170 to cover Resolution no. 173 to read as follows:

Pacific Regional Conference

Policies C-2, B-9 New

WHEREAS there are over 300 contracted post offices on Aboriginal Band Lands with about 600 workers that need protection;

BE IT RESOLVED that CUPW will play a pivotal role in protecting the rights and ensure that the workers have their rights protected and fair wages;

BE IT FURTHER RESOLVED that CUPW will under the guidance of the Aboriginal Human Rights Committee ensure that Band members will work in their post offices;

BE IT FINALLY RESOLVED that this will increase the number of Aboriginal Peoples employed by Canada Post with CUPW initiating and encouraging a large role in increasing these numbers to meet the national employment percentage rate.

RÉSOLUTION N° 211

Le Comité recommande l'adoption de la résolution n° 211, rédigée ainsi :

Conférence régionale du Montréal métro

ATTENDU QUE la structure actuelle de services aux membres comporte des barrières qui occasionnent des coûts additionnels;

ATTENDU QUE cette structure de services fait parfois en sorte de limiter notre efficacité à livrer ces services;

ATTENDU QUE l'élimination de ces barrières nous permettrait d'être davantage efficaces, notamment en matière d'arbitrage et d'en réduire les coûts;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les services offerts aux membres puissent aussi être fournis par les dirigeantes et dirigeants ou les permanentes ou permanents syndicaux d'un bureau régional autre que celui qui a normalement juridiction sur une section locale.

RÉSOLUTIONS N°S 200, 201 ET 202

Le Comité recommande l'adoption de la résolution n° 200, qui rejoint l'intention des résolutions n°s 201 et 202, rédigée ainsi :

Conférence régionale de l'Atlantique

ATTENDU QUE le STTP fera face à des pertes de revenus si la Société canadienne des postes continue avec ses nouvelles méthodes de travail (tri séquentiel et fin de la livraison à domicile);

ATTENDU QUE le travail de solidarité internationale est une importante composante de l'identité du Syndicat en tant qu'organisation;

ATTENDU QUE le STTP reconnaît

RESOLUTION NO. 211

The Committee recommends the adoption of Resolution no. 211 to read as follows:

Metro-Montreal Regional Conference

WHEREAS there are barriers in the current membership service structure that lead to additional costs;

WHEREAS this service structure occasionally limits our ability to provide these services in an efficient manner;

WHEREAS eliminating these barriers would allow us to provide these services more efficiently, especially for arbitration, and more cost-effectively;

BE IT RESOLVED THAT membership services may also be provided by union officers or representatives from a regional office other than the one that would normally have jurisdiction over the local.

RESOLUTIONS NOS. 200, 201 & 202

The Committee recommends the adoption of Resolution no. 200 to cover the intent of Resolution nos. 201 & 202 to read as follows:

Atlantic Regional Conference

WHEREAS CUPW will face losses of revenue if the Canada Post Corporation maintains its new work methods (sequencing and the end of door-to-door mail delivery);

WHEREAS the Union's International work is a big part of who we are as an Organization; and

WHEREAS CUPW recognizes the importance

l'importance de la solidarité internationale et des déplacements à l'étranger;

ATTENDU QUE ce travail est très important à notre lutte;

QU'IL SOIT RÉSOLU que les dépenses engagées dans le cadre du travail de solidarité internationale ne dépassent pas les sommes versées par Postes Canada dans le Fonds de solidarité internationale de sorte que le Syndicat n'ait pas à consacrer de ses propres fonds pour payer ces dépenses et que les fonds du Syndicat servent plutôt à défendre les enjeux postaux nationaux plutôt que les enjeux internationaux.

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU que tout déplacement à l'étranger qui n'est pas visé par l'annexe « R » de la convention collective de l'unité urbaine soit effectué par une délégation d'au plus deux (2) personnes.

QU'IL SOIT FINALEMENT RÉSOLU de limiter les délégations à l'étranger, tant que la situation financière du STTP ne sera pas stabilisée.

RÉSOLUTION N° 179

Le Comité recommande à l'unanimité l'adoption de la résolution n° 179, rédigée ainsi :

Conférence régionale des Prairies

ATTENDU QUE de plus en plus de membres de la classe ouvrière vivent sous le seuil de la pauvreté;

ATTENDU QUE les entreprises comme Insta Loan, Money Express et Money Mart se remplissent les poches aux dépens des pauvres et de la classe ouvrière;

ATTENDU QUE les frais élevés imposés par ces entreprises constituent une attaque contre

of international solidarity and travel to international locations;

WHEREAS this work is very important to our struggle, and

THEREFORE BE IT RESOLVED that costs for international solidarity work be limited to the funds provided by the CPC solidarity fund and not be supplemented by Union fund. That Union funds should be utilized for our national postal issues rather than international issues.

THEREFORE BE IT FURTHER RESOLVED that any International travel, outside of that covered by Appendix R of the Urban Operations Collective Agreement, be limited to delegations of no more than two (2).

BE IT FINALLY RESOLVED that CUPW limit the delegations it sends abroad until such time as its financial situation has stabilized.

RESOLUTION NO. 179

The Committee unanimously recommends the adoption of Resolution no. 179 to read as follows:

Prairie Regional Conference

WHEREAS a higher percentage of working class people are living below the poverty line;

WHEREAS companies such as Insta Loan, Money Express and Money Mart, and others feed off the poor and working class;

WHEREAS these higher fees charged are an attack on the working poor;

les petits salariés;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Syndicat appuie les groupes de pression qui réclament l'adoption par les gouvernements d'une réglementation plus rigoureuse et de mesures de protection visant les pauvres et les petits salariés en ce qui concerne les frais imposés à ces personnes par les entreprises comme Insta Loan, Money Express et Money Mart, qui se remplissent les poches aux dépens des pauvres et de la classe ouvrière.

RÉSOLUTIONS N°S 163 ET 164

Le Comité recommande à l'unanimité l'adoption de la résolution n° 163, qui rejoint l'intention de la résolution n° 164, rédigée ainsi :

Conférence régionale du Centre

Politique C-2

Modifications des statuts nationaux

ATTENDU QUE les statuts nationaux du STTP indiquent ce qui suit : « Le syndicat collabore avec les organisations autochtones qui luttent afin d'obtenir ce droit »;

QU'IL SOIT RÉSOLU de modifier le titre de la politique C-2 des statuts nationaux du STTP comme suit : « Peuples des Premières Nations, Métis et Inuits »;

THEREFORE BE IT RESOLVED that the Union support lobbies that ask the government for more stringent regulations and safeguards that protect the poor and working poor in regards to the fees charged to these individuals by Companies such as Insta Loan, Money Express and Money Mart, and others that feed off the poor and working class.

RESOLUTIONS NOS. 163 & 164

The Committee unanimously recommends the adoption of Resolution no. 163 to cover Resolution no. 164 to read as follows:

Central Regional Conference

Policy C-2

Constitutional Amendment

WHEREAS CUPW's constitution states, "The Union will work with native organizations who are struggling to achieve this right;"

BE IT RESOLVED the heading for Policy C-2 of CUPW's constitution read, "First Nations, Métis, and Inuit People";

QU'IL SOIT ENFIN RÉSOLU QUE, conformément à la politique C-2 de ses statuts nationaux, le Syndicat reconnaît l'injustice historique faite aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits et qu'il appuie leur lutte pour l'autodétermination, l'autonomie gouvernementale et le règlement des revendications territoriales.

** Note du traducteur : Dans la citation anglaise, le texte en gras diffère du texte des statuts nationaux. La traduction française correspond au texte anglais de la résolution et, par conséquent, diffère aussi du texte des statuts nationaux.*

RÉSOLUTION N° 197

Le Comité recommande à l'unanimité l'adoption de la résolution n° 197, rédigée ainsi :

Conférence régionale du Pacifique

Travailleurs et travailleuses domestiques

PUISQUE les travailleurs et travailleuses domestiques forment une part importante de la main-d'œuvre mondiale travaillant dans le secteur des emplois informels et comptent parmi les groupes de travailleuses et travailleurs les plus vulnérables;

PUISQUE les travailleurs et travailleuses domestiques travaillent dans des résidences privées et font souvent l'objet de conditions de travail déplorables, d'exploitation et de violations des droits de la personne;

PUISQU'IL Y A AU MOINS 53 MILLIONS DE travailleurs et travailleuses domestiques dans le monde, et que 83 % de ces travailleuses et travailleurs sont des femmes;

BE IT FINALLY RESOLVED Policy C-2 of CUPW's constitutions states, "The Union recognizes the historical injustice done to **First Nations, Métis, and Inuit people. The Union will support the struggle of First Nations, Métis, and Inuit people** for self-determination, self-government, and settlement of outstanding land claims."

Translator's note: Bolded text differs from actual constitutional provisions. French translation corresponds to English text of the resolution (and therefore, like the English, differs from the actual wording of the Constitution).

RESOLUTION NO. 197

The Committee unanimously recommends the adoption of Resolution no. 197 to read as follows:

Pacific Regional Conference

Domestic Workers

SINCE domestic workers are a significant part of the global workforce in informal employment and are among the most vulnerable groups of workers; and

SINCE domestic workers work for private households and often face deplorable working conditions, exploitation and abuses of human rights; and

SINCE there are at least 53 million domestic workers worldwide, 83% of domestic workers are women; and

PUISQUE l'Organisation internationale du Travail (OIT) a rédigé la *Convention (n° 189 sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011)*, qui vise à améliorer les droits des travailleurs et travailleuses domestiques, à faciliter la syndicalisation de ces travailleurs et de leurs employeurs, à accroître la sensibilisation à leur égard et à améliorer la défense de leurs droits, et que l'OIT fait campagne auprès des pays pour qu'ils ratifient la convention et la mettent en application;

PUISQUE malgré les importantes pressions exercées à cette fin, le gouvernement canadien n'a toujours pas signé la convention n° 189 de l'OIT;

Nous voulons l'adoption d'une nouvelle politique intitulée « Droits des travailleuses et travailleurs domestiques » et que cette politique soit rédigée comme suit :

« Le Syndicat reconnaît que les travailleurs et travailleuses domestiques se trouvent souvent dans une situation de vulnérabilité et qu'ils font souvent l'objet de conditions de travail déplorables, d'exploitation et de violations de droits de la personne.

SINCE the International Labour Organization has drafted and is promoting the ratification and implementation of Domestic Workers Convention 2011 (No. 189) which is designed to improve the rights of domestic workers and facilitate the organization of domestic workers and their employers and improve awareness-raising and advocacy; and

SINCE despite significant pressure the Canadian Government has not signed ILO Convention 189;

We want a new policy - Domestic Workers Rights. This policy would read:

“The Union recognizes that domestic workers are often in vulnerable positions and frequently face deplorable working conditions, exploitation, and human rights violations.

À l'échelle mondiale, au moins 83 % des travailleuses et travailleurs domestiques sont des femmes.

Le Syndicat sait qu'en 2011, l'Organisation internationale du Travail (OIT), en collaboration avec des syndicats, des organisations de travailleuses et travailleurs domestiques et d'autres groupes, a élaboré la *Convention (n° 189) sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011*, qui vise à améliorer les droits des travailleurs et travailleuses domestiques, à faciliter la syndicalisation de ces travailleurs et de leurs employeurs, à accroître la sensibilisation à leur égard et à améliorer la défense de leurs droits. Le Syndicat sait aussi que l'OIT encourage la ratification et la mise en œuvre de la *Convention*.

Le Syndicat croit que le gouvernement du Canada devrait ratifier la *Convention n° 189* de l'OIT sur les travailleuses et travailleurs domestiques. Le Syndicat sait qu'en négligeant d'adopter cette convention, le gouvernement canadien continue de faire preuve d'un manque de respect à l'égard du travail accompli par les travailleuses et travailleurs domestiques.

Le STTP travaille avec le mouvement syndical, les mouvements sociaux et les organisations représentant les travailleuses et travailleurs domestiques afin d'exercer des pressions sur le gouvernement fédéral pour qu'il ratifie et mette en œuvre la *Convention (n° 189) sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011*, de l'OIT. »

Worldwide at least 83% of domestic workers are women.

The Union knows that in 2011 the International Labour Organization(ILO) working with unions, domestic workers organizations and others developed and is promoting the ratification and implementation of Domestic Workers Convention 2011 (No. 189) which is designed to improve the rights of domestic workers and facilitate the organization of domestic workers and their employers and improve awareness-raising and advocacy.

The Union believes the Canadian Government should ratify ILO Domestic Workers Convention 189. The Union knows that by failing to adopt ILO Domestic Workers Convention 189 the Canadian Government is continuing to disrespect the work done by domestic workers.

CUPW will work with the labour movement, social movements, and organizations representing domestic workers to lobby the federal Government to ratify and implement ILO Domestic Workers Convention 2011 (No 189)."

RÉSOLUTION N° 207

Le Comité recommande à l'unanimité l'adoption de la résolution n° 207, rédigée ainsi :

Conférence régionale du Pacifique

Nouvelle politique

Élimination progressive du recours au mercure dans les mines d'or

PUISQU'à l'échelle internationale de nombreuses entreprises continuent d'utiliser du mercure dans l'extraction minière de l'or;

PUISQUE l'utilisation du mercure dans l'extraction minière de l'or est nocive pour les gens et l'environnement;

PUISQUE le Programme des Nations Unies pour l'environnement a ratifié la *Convention de Minamata sur le mercure*, traité mondial qui vise à protéger la santé humaine et l'environnement des effets néfastes du mercure;

PUISQUE les points clés de la *Convention de Minamata sur le mercure* comprennent l'interdiction de toute nouvelle mine de mercure, la fermeture progressive des mines existantes, des mesures de contrôle pour réduire les émissions de mercure dans l'atmosphère et la réglementation à l'échelle internationale du secteur informel de l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or;

Nous voulons l'adoption d'une nouvelle politique sur l'élimination progressive du mercure dans les mines d'or;

RESOLUTION NO. 207

The Committee unanimously recommends the adoption of Resolution no. 207 to read as follows:

Pacific Regional Conference

New Policy

Phasing Out Mercury in Gold Mining

SINCE internationally many companies are continuing to use mercury in gold mining; and

SINCE the use of mercury in gold mining is harmful to people and the environment; and

SINCE the United Nations Environment Programme has ratified The Minamata Convention on Mercury - a global treaty to protect human health and the environment from the adverse effects of mercury; and

SINCE the major highlights of the Minamata Convention on Mercury include a ban on new mercury mines, the phase-out of existing ones, control measures on air emissions, and the international regulation of the informal sector for artisanal and small-scale gold mining;

We want a new policy – phasing out mercury out gold mining;

La politique sera rédigée ainsi :

« Le STTP s'inquiète du fait qu'à l'échelle mondiale de nombreuses entreprises continuent d'utiliser du mercure dans l'extraction minière de l'or.

Le STTP reconnaît que l'utilisation du mercure dans l'extraction minière de l'or est nocive pour les gens et l'environnement.

Le STTP appuie la *Convention de Minamata sur le mercure*, un traité mondial qui vise à protéger la santé humaine et l'environnement des effets néfastes du mercure. Les points clés de la *Convention de Minamata sur le mercure* comprennent l'interdiction de toute nouvelle mine de mercure, la fermeture progressive des mines existantes, des mesures de contrôle pour réduire les émissions de mercure dans l'atmosphère et la réglementation à l'échelle internationale du secteur informel de l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or;

Le STTP travaille avec ses alliés à tous les paliers, y compris à l'échelle internationale, pour que l'utilisation du mercure dans l'extraction minière de l'or soit progressivement et totalement éliminée. »

RÉSOLUTION N° 113

Le Comité recommande l'adoption de la résolution n° 113, rédigée ainsi :

Conférence régionale du Québec

Subvention de formation (paragraphe 7.46)

La section locale demande que toutes informations concernant les subventions de formation syndicale, que ce soit par le national, le régional ou la section locale, soient indiquées sur le formulaire d'inscription.
But : Faciliter le remboursement.

The policy will read:

“CUPW is concerned that internationally many companies are continuing to use mercury in gold mining.

CUPW recognizes that use of mercury in gold mining is harmful to people and the environment.

CUPW supports the Minamata Convention on Mercury -- a global treaty to protect human health and the environment from the adverse effects of mercury. The major highlights of the Minamata Convention on Mercury include a ban on new mercury mines, the phase-out of existing ones, control measures on air emissions, and the international regulation of the informal sector for artisanal and small-scale gold mining.

CUPW will work with our allies at all levels including the international level to have the use of mercury in gold mining phased out and eliminated.”

RESOLUTION NO. 113

The Committee recommends the adoption of Resolution no. 113 to read as follows:

Quebec Regional Conference

Union Education Funding (section 7.46)

The Local requests that all information regarding union education funding provided by the national, regional or local levels be indicated on the registration form.

Rationale: To facilitate reimbursements.

RÉSOLUTION N° 147

Le Comité recommande l'adoption de la résolution n° 147, rédigée ainsi :

Conférence de la région du Centre

Article 12

ATTENDU QUE le recours aux avocats constitue pour le Syndicat une dépense importante mais nécessaire;

ATTENDU QUE de nombreux syndicats ont réussi à réduire leurs frais juridiques en embauchant une avocate ou un avocat;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le STTP effectue un examen de ses dépenses liées au recours à des avocats pour déterminer combien il pourrait économiser, le cas échéant, en embauchant à l'interne sa propre équipe de conseillers juridiques.

RÉSOLUTION N° 153

Le Comité recommande l'adoption de la résolution n° 153, rédigée ainsi :

Conférence régionale des Prairies

Limitations fonctionnelles et travail

ATTENDU QUE Postes Canada ne réserve aucun emploi aux personnes ayant des limitations fonctionnelles;

ATTENDU QUE le secteur des entreprises au Canada n'est pas tenu par la loi d'embaucher des personnes ayant des limitations fonctionnelles;

RESOLUTION NO. 147

The Committee recommends the adoption of Resolution no. 147 to read as follows:

Central Regional Conference

Article 12

WHEREAS legal counsel is a substantial but necessary cost to the Union;

WHEREAS many unions have been able to reduce this cost by hiring in-house legal counsel;

BE IT RESOLVED that CUPW conduct a review of previous spending of legal counsel to determine how much money, if any could be saved by hiring in-house legal team.

RESOLUTION NO. 153

The Committee recommends the adoption of Resolution no. 153 to read as follows:

Prairie Regional Conference

Disability and Work

WHEREAS Canada Post doesn't have dedicated jobs for persons with disabilities;

WHEREAS the business community as a whole in Canada is not required legally to employ persons with disabilities;

ATTENDU QUE des pays du G7, comme l'Allemagne, exigent des grandes entreprises, comme Mercedes Benz, qu'elles réservent un pourcentage précis d'emplois aux personnes ayant des limitations fonctionnelles;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le STTP adopte une politique visant à négocier avec les employeurs des emplois permanents productifs, avec plein salaire et avantages sociaux, pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles parmi le grand public, ainsi que pour les travailleuses et travailleurs actuels qui deviennent des personnes ayant des limitations en raison d'un accident du travail ou d'un changement à leur état de santé causé par une maladie ou une blessure;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU que le pourcentage de ces emplois reflète le pourcentage de personnes ayant des limitations fonctionnelles dans l'ensemble de la population ou de la main-d'œuvre active, selon le plus élevé des deux pourcentages;

QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU que le STTP encourage le reste du mouvement syndical à adopter des politiques semblables et incite le Congrès du travail du Canada à exercer des pressions sur les gouvernements provinciaux et fédéral pour qu'ils adoptent des lois garantissant le droit à des lieux de travail entièrement accessibles.

WHEREAS G7 countries such as Germany require their large corporations such as Mercedes Benz to have a specified percentage of jobs for persons with disabilities;

BE IT RESOLVED that CUPW adopt as a policy to negotiate with employers for productive, permanent, jobs with full salary and benefits for persons with disabilities from the general population and for current workers rendered persons with disabilities by workplace injury or change in general health through illness or injury.

BE IT FURTHER RESOLVED that the percentage of these jobs reflects the percentage of persons with disabilities in the general population or the workforce, whichever is greater.

BE IT FURTHER RESOLVED that CUPW will encourage and rally the rest of the Union movement to adopt similar policies and push the Canadian Labour Congress to pressure federal and provincial governments to adopt legislation to ensure accessible workplaces for all.

RÉSOLUTION N° 155

Le Comité recommande l'adoption de la résolution n° 155, rédigée ainsi :

Conférence régionale du Pacifique

Politique A – 7 (version modifiée)

ATTENDU QUE le Syndicat estime que les notions d'égalité et de justice et les protections en matière de santé et de sécurité doivent s'appliquer à tous ses membres;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Syndicat propose l'élimination de toute période d'essai et préconise que tous les employés et employées soient visés par tous les droits, avantages et protections à partir de leur date d'embauche.

RÉSOLUTION N° 181

Le Comité recommande l'adoption de la résolution n° 181, rédigée ainsi :

Conférence régionale du Pacifique

Politique D-5

ATTENDU QUE la politique D-5 des statuts nationaux utilise, dans la version anglaise, l'expression « differently abled » (limitations fonctionnelles);

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'expression « differently abled » remplace le terme « disabled » (handicap) partout dans les statuts nationaux.

RESOLUTION NO. 155

The Committee recommends the adoption of Resolution no. 155 to read as follows:

Pacific Regional Conference

Policy A – 7 (amended)

WHEREAS the Union supports the equality/fairness and health and safety of all its members;

THEREFORE BE IT RESOLVED that the Union shall advocate for the elimination of any form of probationary periods and supports the concept that all employees are entitled to all the rights and benefits and protection from the date of hiring.

RESOLUTION NO. 181

The Committee recommends the adoption of Resolution no. 181 to read as follows:

Pacific Regional Conference

Policy D-5

WHEREAS D-5 of the National Constitution's policies uses the term differently abled.

THEREFORE BE IT RESOLVED that the term differently abled replace the term disabled in the entirety of the Constitution.

RÉSOLUTION N° 182

Le Comité recommande l'adoption à l'unanimité de la résolution n° 182, rédigée ainsi :

Conférence régionale du Pacifique

Nouvelle politique – Télédiffusion en langue des signes (LSQ/ASL)

PUISQUE la télévision permet de communiquer à vaste échelle avec le grand public, y compris avec les personnes qui ont une déficience auditive;

PUISQUE certaines stations de télévision offrent des sous-titres codés et de l'interprétation en langue des signes;

PUISQU'IL est important que tout le monde ait accès à l'information;

Nous voulons que le Syndicat et ses alliés exercent des pressions sur toutes les divisions du gouvernement pour que les bulletins de nouvelles, les nouvelles d'importance nationale, les événements culturels, les émissions portant sur les moyens de subsistance et celles destinées aux enfants comprennent une interprétation en langue des signes.

RESOLUTION NO. 182

The Committee unanimously recommends the adoption of Resolution no. 182 to read as follows:

Pacific Regional Conference

New Policy – ASL/LSQ Television Broadcasting

SINCE television is a broad-based way of communicating to the general public including persons with hearing disabilities, and

SINCE close captioning and sign language interpretation are available from some television stations; and

SINCE information is important to everyone;

We want the Union and its allies to lobby all branches of the government to have newscast programs, news of national significance, cultural events, programs concerning livelihoods and those intended for children broadcast with sign language interpretation.

RÉSOLUTION N° 196

Le Comité recommande l'adoption de la résolution n° 196, rédigée ainsi :

Conférence régionale des Prairies

Programme artistique syndical

ATTENDU QU'un nombre important de nos membres ont accepté un emploi à Postes Canada en raison, en partie, du salaire et des avantages sociaux que procure un emploi syndiqué, lequel leur permet de subvenir à leurs besoins tout en s'adonnant à leur vocation pour les arts;

ATTENDU QU'un petit nombre d'entre eux considèrent le travail du Syndicat comme étant étroitement lié à leur travail en tant qu'artiste;

ATTENDU QUE d'autres syndicats, notamment le SEIU aux États-Unis, ont des programmes artistiques syndicaux dynamiques qui permettent de joindre leurs membres et la communauté artistique dans son ensemble;

QU'IL SOIT RÉSOLU qu'en plus de ses programmes habituels d'éducation et de ses initiatives organisationnelles, le Syndicat mette à l'essai un programme d'art syndical pour faire rayonner le travail artistique de nos membres au sein du Syndicat.

RESOLUTION NO. 196

The Committee recommends the adoption of Resolution no. 196 to read as follows:

Prairie Regional Conference

Union Arts Initiative

WHEREAS a significant number of our members came to work for Canada Post, in part, because the wages and benefits that come with a unionized job to allow them to support themselves while pursuing a vocation in the arts;

WHEREAS a much smaller number of these members see the work of the Union as being in any significant way related to their work as artists;

WHEREAS other Unions, the SEIU in the US being a prime example, have active union arts initiatives serving as outreach to their members and to the larger artistic community;

THEREFORE BE IT RESOLVED that, as an adjunct to the regular education and organizational initiatives of this Union, a pilot union arts initiative shall be established to bring the work of our members as creative artists to the attention of the Union as a community.

RÉSOLUTION N° 203

Le Comité recommande l'adoption de la résolution n° 203, rédigée ainsi :

Conférence régionale de l'Ontario

Politique F

ATTENDU QUE l'augmentation de la concentration des gaz réactifs comme le dioxyde de carbone et le méthane est directement et proportionnellement liée à une hausse de la température, et que selon la mise en garde de spécialistes de l'environnement, une hausse de 6 degrés Celsius de la température est imminente si les émissions de CO₂ se maintiennent au taux actuel;

ATTENDU QU'un tel réchauffement de la température met en péril la planète et les générations futures et que nous sommes au bord du gouffre;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Syndicat s'engage à participer à un dialogue avec des spécialistes de l'environnement pour trouver des solutions et exercer des pressions sur le gouvernement fédéral et ses homologues étrangers afin qu'ils adoptent des cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE le Syndicat travaille à dénoncer davantage le rapport monétaire préjudiciable qui existe entre les compagnies pétrolières multinationales et les politiques fédérales actuelles en matière de protection de l'environnement, y compris, mais sans s'y restreindre, les oléoducs et les gazoducs, le transport de matières dangereuses par voie terrestre et maritime, les sables bitumineux, la fracturation hydraulique et le traitement de l'eau;

QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU QUE le

RESOLUTION NO. 203

The Committee recommends the adoption of Resolution no. 203 to read as follows:

Ontario Regional Conference

Policy F

WHEREAS increases in carbon dioxide, methane and other reactive gases are directly proportional to increased temperatures. Environmental scientists have been warning that at the current rate of CO₂ emissions, an increase temperature of 6 degrees Celsius is imminent; and

WHEREAS this seriously threatens the planet and future generations, as we are at a dangerous tipping point; therefore

BE IT RESOLVED the union should actively engage in solution based dialogue with environmental experts, lobbying the Federal Government and their international counterparts to agree on emission reduction targets; and

BE IT FURTHER RESOLVED the union should work to further expose the detrimental monetary relationship between multi national oil companies and current federal policies on environmental protection, including, but not limited to: oil/gas pipelines, tanker transportation of hazardous substances both on land and water, oil sands, fracking and water treatment; and

BE IT FURTHER RESOLVED the union shall

Syndicat exerce des pressions sur les agences gouvernementales aux paliers fédéral et provincial pour la création de nouvelles occasions d'emploi dans le domaine de la géothermie, des énergies solaire et éolienne, du recyclage et des technologies de l'eau;

QU'IL SOIT ENFIN RÉSOLU d'examiner toutes les options de rechange aux combustibles fossiles.

RÉSOLUTION N° 206

Le Comité recommande l'adoption de la résolution n° 206, rédigée ainsi :

Conférence régionale du Pacifique

Politique F-6

Opposition au transport du pétrole extrait des sables bitumineux et appui à des sources d'énergie de remplacement respectueuses de l'environnement.

ATTENDU QUE le STTP a adopté des politiques soucieuses de l'environnement qui servent de guide à notre travail social;

ATTENDU QUE les membres du STTP, tout comme le reste de la population, ressentent les effets importants des changements climatiques;

ATTENDU QUE la preuve démontre de plus en plus clairement que pour ralentir et contrer les changements climatiques catastrophiques, il faut abandonner progressivement toute consommation des combustibles fossiles d'ici 2050 environ;

press Federal/Provincial government agencies to create new employment opportunities in geo thermal, solar, wind, recycling and water technologies; and

BE IT FINALLY RESOLVED all alternative non fossil fuel based initiatives should be explored.

RESOLUTION NO. 206

The Committee recommends the adoption of Resolution no. 206 to read as follows:

Pacific Regional Conference

Policy F-6

Oppose Movement of Tar Sands Oil and Support Ecologically Sound Energy Alternatives.

WHEREAS CUPW has developed environmentally conscious policies that guide our social work;

WHEREAS CUPW members like all people in society are feeling the serious effects and climate change;

WHEREAS the evidence increasingly is that, in order to slow down and reverse climate change and avoid catastrophic climate change, we will need to phase-out all fossil fuel use by around 2050; and

QU'IL SOIT RÉSOLU :

1. Que le STTP s'oppose à tout projet de transport du pétrole extrait des sables bitumineux vers des marchés nationaux ou internationaux, que ce soit par oléoduc, par train ou par tout autre moyen.
2. Que l'opposition du STTP à la capacité croissante de transporter le pétrole extrait des sables bitumineux comprenne, sans toutefois s'y restreindre, l'opposition aux projets d'oléoduc Northern Gateway (Enbridge), Énergie Est et Kinder Morgan.
3. Que le STTP encourage ses membres et ses sections locales à participer aux activités qui dénoncent le transport du bitume et du pétrole extrait des sables bitumineux sur des terres publiques, des territoires autochtones et des parcs provinciaux et nationaux.
4. Que le STTP appuie les initiatives du mouvement syndical et d'autres organismes de justice sociale qui mettent l'accent sur la création d'emplois respectueux de l'environnement dans le secteur des énergies renouvelables et de la conservation de l'énergie.

RÉSOLUTION N° 214

Le Comité recommande l'adoption de la résolution n° 214, rédigée ainsi :

Conférence régionale des Prairies

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les membres élus des paliers régional et national du STTP se rendent plus souvent dans les lieux de travail et tiennent régulièrement des réunions avec les membres de la base.

scfp cupe 1979

THEREFORE BE IT RESOLVED:

1. That CUPW opposes all endeavours designed to move tar sands oil outward from the tar sands to either domestic or foreign markets, whether by pipeline, by train or by other means.
2. That CUPW's position of opposition to the increased ability to move tar sands oil includes but is not limited to, opposition to the Enbridge Northern Gateway Pipelines and the Energy East Pipeline and Kinder Morgan.
3. That CUPW will encourage its members and locals to participate in activities protesting the movement of tar sands oil and bitumen across public lands, First Nations' Lands or national and provincial parks.
4. That CUPW will support initiatives by the labour movement and other social justice organizations to deepen a focus on creating ecologically sound jobs in the renewable energy and energy conservation sector.

RESOLUTION NO. 214

The Committee recommends the adoption of Resolution no. 214 to read as follows:

Prairie Regional Conference

THEREFORE BE IT RESOLVED that the elected members of the CUPW regional and National Union have more work floor visits and meetings with the rank and file members regularly.

sepb cope 225

RÉSOLUTIONS MIXTES

COMPOSITE RESOLUTIONS

RÉSOLUTION N° 166

Conférence régionale du Toronto métropolitain

Idle No More

ATTENDU QUE le mouvement Idle No More est le seul mouvement à être parvenu à gagner une reconnaissance internationale des luttes opposant les Autochtones au gouvernement fédéral sur des questions environnementales et sociales, et des injustices à l'égard des peuples autochtones;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le STTP appuie les mouvements autochtones comme Idle No More;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU que le STTP appuie les membres autochtones et leur participation à des mouvements autochtones comme Idle No More;

QU'IL SOIT ENFIN RÉSOLU que, sous réserve de l'approbation du Conseil exécutif national, le STTP mette des fonds à la disposition des mouvements autochtones qui auront été portés à son attention par le groupe de travail des Premières Nations, Métis et Inuits du Comité national des droits de la personne du STTP.

RESOLUTION NO. 166

Metro-Toronto Regional Conference

Idle No More

WHEREAS the Idle No More movement has been the one movement to gain international recognition on the Aboriginal struggles with the government on environmental and social issues, and on injustices towards Aboriginal peoples;

BE IT RESOLVED CUPW will support Aboriginal movements such as Idle No More;

BE IT FURTHER RESOLVED CUPW will support Aboriginal members and their attendance in Aboriginal movements such as Idle No More;

BE IT FINALLY RESOLVED CUPW will make monies available to Aboriginal movements brought forward by the CUPW National Human Rights Committee First Nation, Metis, and Inuit working Group to be approved by the National Executive Board.

RÉSOLUTION N° 167

Conférence régionale de l'Ontario

Politique D – Idle No More

ATTENDU QUE le mouvement Idle No More est le seul mouvement à être parvenu à gagner une reconnaissance internationale des luttes opposant les Autochtones au gouvernement fédéral sur des questions environnementales et sociales, et des injustices à l'égard des peuples autochtones;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le STTP appuie les mouvements autochtones comme Idle No More;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU que le STTP appuie les membres autochtones et leur participation à des mouvements autochtones comme Idle No More;

QU'IL SOIT ENFIN RÉSOLU que, sous réserve de l'approbation du Conseil exécutif national, le STTP mette des fonds à la disposition des mouvements autochtones qui auront été portés à son attention par le groupe de travail des Premières nations, Métis et Inuits du Comité national des droits de la personne du STTP.

RÉSOLUTION N° 168

Conférence régionale des Prairies

QU'IL SOIT RÉSOLU que le STTP soutienne les mouvements autochtones, tels qu'*'Idle No More'*;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU que le STTP soutienne les membres autochtones et leur participation aux mouvements autochtones, tels qu'*'Idle no More'*.

RESOLUTION NO. 167

Ontario Regional Conference

Policy D – Idle No More

WHEREAS the idle no more movement has been the one movement to gain international recognition on Aboriginal struggles with the government on environmental and social issues, and on injustices towards Aboriginal peoples;,

THEREFORE BE IT RESOLVED CUPW will support Aboriginal movements such as Idle No More;

BE IT FURTHER RESOLVED CUPW will support Aboriginal members and their attendance in Aboriginal movements such as Idle No More;

BE IT FINALLY RESOLVED CUPW will make monies available to Aboriginal movements brought forward by the CUPW National Human Rights Committee First Nation, Métis, and Inuit working Group to be approved by the National Executive Board.

RESOLUTION NO. 168

Prairie Regional Conference

BE IT RESOLVED that CUPW will support Aboriginal movements such as Idle No More;

BE IT FURTHER RESOLVED CUPW will support Aboriginal members and their attendance in Aboriginal movements such as Idle No More.

RÉSOLUTION N° 169

Conférence régionale du Pacifique

Politique C-2

Idle No More

ATTENDU QUE Idle No More est un mouvement important qui jouit d'une grande visibilité, ayant obtenu une reconnaissance internationale pour les luttes l'opposant aux gouvernements sur des questions environnementales, sociales, d'égalité et de justice;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le STTP appuie les mouvements autochtones, comme Idle No More;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU que le STTP encourage ses membres à participer aux activités des mouvements autochtones, en particulier celles organisées ou préconisées par Idle No More;

QU'IL SOIT ENFIN RÉSOLU que le Conseil exécutif national inclue Idle No More sur sa liste des organisations qui méritent un soutien financier, conformément aux politiques du Syndicat.

RÉSOLUTION N° 175

Conférence régionale de l'Atlantique

ATTENDU QUE la prostitution existe et continuera d'exister;

ATTENDU QUE la loi fédérale actuelle rend la prostitution illégale et compromet la sécurité des travailleurs et travailleuses du sexe;

RESOLUTION NO. 169

Pacific Regional Conference

Policy C-2

Idle No More

WHEREAS the Idle No More movement has been a significant and visible movement, gaining international recognition to focus on the struggles with governments, on environmental, social, equality and justice issues;

BE IT RESOLVED THAT CUPW will support Aboriginal movements such as Idle No More;

BE IT FURTHER RESOLVED that CUPW will encourage members to attend Aboriginal movements activities, particularly those organized or called for by Idle No More;

BE IT FINALLY RESOLVED that the National Executive Board will include Idle No More as an organization worthy of financial support in line with our policies.

RESOLUTION NO. 175

Atlantic Regional Conference

WHEREAS prostitution has existed and will continue to exist;

WHEREAS the current Canadian Federal Law has made prostitution illegal and has put sex trade workers at risk;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le STTP fasse pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il modifie les lois actuelles visant les travailleurs et travailleuses du sexe en vue de légaliser la prostitution.

RÉSOLUTION N° 176

Conférence de la région du Centre

Soutien aux travailleurs et travailleuses du sexe

ATTENDU QUE le Syndicat est d'avis que les travailleurs et travailleuses du sexe ont droit à un milieu de travail sécuritaire et exempt de harcèlement policier et de contrainte judiciaire;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Syndicat appuie les actions qui visent l'atteinte de ce droit pour tous les travailleurs et travailleuse du sexe.

RÉSOLUTION N° 204

Conférence régionale de l'Atlantique

ATTENDU QUE la fracturation hydraulique ne peut être effectuée sans mettre en danger les nappes phréatiques (eau souterraine);

ATTENDU QUE la fracturation hydraulique utilise de grandes quantités d'eau douce et libère dans l'environnement des quantités importantes de produits chimiques toxiques et de radiations;

ATTENDU QUE, plus il y a de fracturation hydraulique, plus celle-ci prend la forme d'une réalité incontournable;

ATTENDU QUE la poursuite de l'exploration de combustibles fossiles décourage l'investissement et la recherche dans d'autres sources d'énergie;

ATTENDU QU'il n'existe pas de méthodes qui permettent de transformer les eaux usées en

BE IT RESOLVED that CUPW lobby the Federal Government to change the existing laws surrounding sex workers to legalize prostitution.

RESOLUTION NO. 176

Central Regional Conference

Support sex trade workers

WHEREAS the union believes sex workers must have the right to a safe work environment, free of all police harassment and judicial legislation;

THEREFORE BE IT RESOLVED that the union will support all actions to attain this right for all sex workers.

RESOLUTION NO. 204

Atlantic Regional Conference

WHEREAS Hydraulic Fracturing cannot be performed without endangering the aquifer (ground water);

WHEREAS the process of Hydraulic Fracturing uses unsustainable amount of fresh water and releases dangerous amounts of toxic chemicals and radiation into the environment;

WHEREAS Hydraulic Fracturing is a self-fulfilling prophecy that can only be sustained by continued "Fracking";

WHEREAS the continued exploration for Fossil Fuels discourages investment and research into alternative sources of energy;

WHEREAS there is no method to render the waste water inert;

déchet inerte;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes s'oppose à la fracturation hydraulique dans sa forme actuelle et dans toute autre forme qu'elle pourrait prendre;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU que le STTP fasse pression sur les différents paliers de gouvernement pour faire interdire la fracturation hydraulique et assurer aux générations actuelles et futures un accès à l'eau potable.

RÉSOLUTION N° 205

Conférence régionale du Pacifique

Politique F – Le STTP et l'environnement

Fracturation hydraulique

PARCE QUE les grandes entreprises ne se soucient pas du tout des conséquences qu'ont leurs méthodes d'extraction sur l'environnement;

PARCE QU'il a été prouvé que la fracturation hydraulique a des conséquences à court et à long terme sur l'environnement et sur notre capacité à prévenir la contamination des sources d'eau potable;

QU'IL SOIT RÉSOLU que les politiques du Syndicat reconnaissent la lutte contre la fracturation hydraulique pratiquée par les entreprises d'extraction, en ajoutant la nouvelle politique suivante :

Le Syndicat, en collaboration avec les organismes communautaires et environnementaux, appuie la lutte contre la fracturation hydraulique.

BE IT RESOLVED that the Canadian Union of Postal Workers opposes the Hydraulic Fracturing process in its' present or any future form;

BE IT FURTHER RESOLVED that CUPW will lobby all levels of government to ban fracking to ensure current and future generations will have safe drinking water.

RESOLUTION NO. 205

Pacific Regional Conference

Policy F - CUPW and the Environment

Fracking

BECAUSE corporate interests have no regard to the impact on our environment from their extraction practices;

BECAUSE “fracking” practices have been proven to have disastrous short term and long term effects on our environment and our ability to protect clean water;

THEREFORE the policies of the Union shall be expanded to specifically recognize the ongoing fight against fracking practices by the extraction industries by adding the following new policy as follows:

The Union shall work with community and environmental organizations to support the struggle against “fracking”.

RÉSOLUTIONS VISÉES PAR LA PARTIE 1

RESOLUTIONS COVERED IN PART 1

RÉSOLUTION N° 171

Conférence régionale de l'Atlantique

Service de navette sur l'autoroute des larmes

ATTENDU QUE le nombre de femmes, surtout autochtones, disparues ou assassinées doit être considéré comme une tragédie d'intérêt national ayant des proportions épidémiques;

ATTENDU QUE bon nombre de femmes disparues ou assassinées venaient de collectivités situées le long d'un segment d'une autoroute du nord de la Colombie-Britannique, surnommée l'autoroute des larmes;

ATTENDU QUE la pauvreté et le manque de moyens de transport sont deux facteurs reconnus qui expliquent pourquoi les femmes, surtout autochtones, se plaçaient en situation de risque en faisant de l'auto-stop;

ATTENDU QUE l'une des principales suggestions soumises par les familles, la GRC et divers groupes communautaires réunis dans le cadre d'un symposium sur l'autoroute des larmes qui s'est tenu en mars 2006 consiste à offrir un service de navette entre les villes et villages situés le long des 700 kilomètres qui séparent Prince George de Prince Rupert;

ATTENDU QUE cette recommandation a été reprise, en 2012, par le commissaire Wally Opal dans son rapport d'enquête publique de la Colombie-Britannique sur l'autoroute des larmes;

RESOLUTION NO. 171

Atlantic Regional Conference

Highway of Tears Shuttle Service

WHEREAS the number of missing and murdered, primarily Aboriginal women, must be considered a tragedy of epidemic and National concern;

WHEREAS many of those missing and murdered women resided in various communities that comprise a stretch of highway in Northern British Columbia known as the Highway of Tears;

WHEREAS poverty and subsequent lack of transportation were identified as contributing factors as to why Aboriginal women in particular were putting themselves at risk by hitchhiking;

WHEREAS one of the primary suggestions by family members, the RCMP, and various community groups who met during the Highway of Tears Symposium held March 2006, was to create a shuttle service between each town and community along the 700 kilometers between Prince George and Prince Rupert;

WHEREAS this recommendation was endorsed by Commissioner Wally Opal in his British Columbia Public Inquiry Report on the Highway of Tears in 2012;

ATTENDU QUE cette mesure n'a toujours pas été mise en œuvre par le gouvernement libéral de la Colombie-Britannique, huit ans après avoir été proposée;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes collabore avec ses alliés pour sensibiliser la population à la nécessité d'offrir un service de navette sur l'autoroute des larmes et qu'il fasse pression sur les différents paliers de gouvernement pour que ceux-ci veillent à la mise en œuvre de cette recommandation le plus tôt possible.

RÉSOLUTION N° 165

Conférence régionale du Pacifique

Politiques C-2 et D-26

ATTENDU QUE le nombre de femmes, surtout autochtones, disparues ou assassinées doit être considéré comme une tragédie d'intérêt national ayant des proportions épidémiques;

ATTENDU QUE bon nombre de femmes disparues ou assassinées venaient de collectivités situées le long d'un segment d'une autoroute du nord de la Colombie-Britannique, surnommée l'autoroute des larmes;

ATTENDU QUE la pauvreté et le manque de moyens de transport qui en découlent sont deux facteurs qui expliquent en partie pourquoi les femmes, surtout autochtones, se plaçaient en situation de risque en faisant de l'auto-stop;

ATTENDU QUE l'une des principales recommandations des familles, de la GRC et de divers groupes communautaires réunis dans le cadre d'un symposium sur l'autoroute des larmes, en mars 2006, consiste à offrir un service de navette entre les villes et villages situés le long des 700 kilomètres qui séparent Prince George de Prince Rupert;

ATTENDU QUE cette recommandation a été

WHEREAS this action has yet to be implemented by the British Columbia Liberal government eight years after it was originally put forward;

THEREFORE BE IT RESOLVED that the Canadian Union of Postal Workers will work with allies to create awareness of a shuttle service on the Highway of Tears and apply pressure on all levels of governments to ensure this recommendation occurs, as soon as possible.

RESOLUTION NO. 165

Pacific Regional Conference

Policies C-2, D-26

WHEREAS the number of missing and murdered, primarily Aboriginal women must be considered a tragedy of epidemic National concern;

WHEREAS many of those missing and murdered women resided in the various communities that comprise a stretch of highway in Northern British Columbia known as the Highway of Tears;

WHEREAS poverty and subsequent lack of transportation were identified as contributing factors as to why Aboriginal women in particular were putting themselves at risk by hitchhiking;

WHEREAS one of the primary suggestions by family members, the RCMP, and various community groups who met during the Highway of Tears Symposium held March 2006, was to create a shuttle service between each town and community along the 700 kilometers between Prince George and Prince Rupert;

WHEREAS this recommendation was endorsed

reprise, en 2012, par le commissaire Wally Opal dans son rapport d'enquête publique de la Colombie-Britannique sur l'autoroute des larmes;

ATTENDU QUE cette mesure n'a toujours pas été mise en œuvre par le gouvernement libéral de la Colombie-Britannique, huit ans après avoir été proposée;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes collabore avec les syndicats affiliés pour sensibiliser la population sur cette question d'actualité et fasse pression sur les différents paliers de gouvernement pour qu'ils veillent à l'application de cette recommandation le plus tôt possible.

RÉSOLUTION N° 172

Conférence de la région du Centre

Service de navette sur l'autoroute des larmes

ATTENDU QUE le nombre de femmes, surtout autochtones, disparues ou assassinées doit être considéré comme une tragédie d'intérêt national ayant des proportions épidémiques;

ATTENDU QUE bon nombre de femmes disparues ou assassinées venaient de collectivités situées le long d'un segment d'une autoroute du nord de la Colombie-Britannique, surnommée l'autoroute des larmes;

ATTENDU QUE la pauvreté et le manque de moyens de transport qui en découlent sont deux facteurs qui expliquent en partie pourquoi les femmes, surtout autochtones, se plaçaient en situation de risque en faisant de l'auto-stop;

by Commissioner Wally Opal in his British Columbia Public Inquiry Report on the Highway of Tears in 2012;

WHEREAS this action has yet to be implemented by the British Columbia Liberal government eight years after it was originally put forward;

THEREFORE BE IT RESOLVED that the Canadian Union of Postal Workers will work with affiliates to create awareness of this ongoing issue and apply pressure on all levels of government to ensure this recommendation occurs as soon as possible.

RESOLUTION NO. 172

Central Regional Conference

Highway of Tears Shuttle Service

WHEREAS the number of missing and murdered, primarily Aboriginal, women, must be considered a tragedy of epidemic and national concern;

WHEREAS many of those missing and murdered women resided in the various communities that comprise a stretch of highway in Northern British Columbia known as the Highway of Tears;

WHEREAS poverty and subsequent lack of transportation were identified as contributing factors as to why Aboriginal women in particular were putting themselves at risk by hitchhiking;

ATTENDU QUE l'une des principales recommandations des familles, de la GRC et de divers groupes communautaires réunis dans le cadre d'un symposium sur l'autoroute des larmes, en mars 2006, consiste à offrir un service de navette entre les villes et villages situés le long des 700 kilomètres qui séparent Prince George de Prince Rupert;

ATTENDU QUE cette recommandation a été reprise, en 2012, par le commissaire Wally Opal dans son rapport d'enquête publique de la Colombie-Britannique sur l'autoroute des larmes;

ATTENDU QUE cette mesure n'a toujours pas été mise en œuvre par le gouvernement libéral de la Colombie-Britannique, huit ans après avoir été proposée;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes collabore avec les syndicats affiliés pour sensibiliser la population sur cette question d'actualité et fasse pression sur les différents paliers de gouvernement pour qu'ils veillent à l'application de cette recommandation le plus tôt possible.

RÉSOLUTION N° 187

Conférence régionale du Montréal métro

ATTENDU QUE notre politique nationale D-32 reconnaît l'importance d'un réseau de déléguées et délégués sociaux qui offre une solution de rechange syndicale au Programme d'aide aux employé(e)s (PAE) de l'employeur;

ATTENDU QU'il est important d'améliorer le réseau des déléguées et des délégués sociaux, et d'en assurer un suivi;

WHEREAS one of the primary suggestions by family members, the RCMP, and various community groups who met during the Highway of Tears Symposium held March 2006, was to create a shuttle service between each town and community along the 700 kilometers between Prince George and Prince Rupert;

WHEREAS this recommendation was endorsed by Commissioner Wally Opal in his British Columbia Public Inquiry Report on the Highway of Tears in 2012;

WHEREAS this action has yet to be implemented by the British Columbia Liberal government eight years after it was originally put forward;

THEREFORE BE IT RESOLVED that the Canadian Union of Postal Workers will work with affiliates to create awareness of this ongoing issue and apply pressure on all levels of government to ensure this recommendation occurs as soon as possible.

RESOLUTION NO. 187

Metro-Montreal Regional Conference

WHEREAS National Policy D-32 already recognizes the importance of a network of social stewards that would provide a union alternative to the employer's Employee Assistance Program (EAP);

WHEREAS it is important to improve the social stewards' network and ensure follow-up;

QU'IL SOIT RÉSOLU de reconnaître les déléguées et délégués sociaux, tel que le prévoit la politique D-32, et que ceci soit une demande prioritaire lors des prochaines rondes de négociation.

RÉSOLUTION N° 186

Conférence régionale du Québec

Déléguées sociales et délégués sociaux

CONSIDÉRANT QUE les politiques nationales reconnaissent déjà à D-32 l'importance d'un réseau de déléguées sociales et de délégués sociaux qui offre une solution de rechange au Programme d'aide aux employé(e)s (PAE) de l'employeur;

CONSIDÉRANT QU'il est essentiel d'améliorer et de renforcer le réseau des déléguées sociales et des délégués sociaux;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le syndicat négocie avec l'employeur la reconnaissance pour les déléguées sociales et les délégués sociaux de droits semblables à ceux accordés aux déléguées syndicales et délégués syndicaux;

QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU QUE cette demande soit traitée de façon prioritaire lors de la prochaine ronde de négociation.

BE IT RESOLVED that social stewards be recognized, as provided for in Policy D-32, and that this be a priority demand in the next round of negotiations.

RESOLUTION NO. 186

Quebec Regional Conference

Social Stewards

CONSIDERING THAT National Policy D-32 already recognizes the importance of a network of social stewards that would provide a union alternative to the employer's Employee Assistance Program (EAP);

CONSIDERING THAT it is vital to improve and strengthen the social stewards' network;

BE IT RESOLVED that the Union negotiate with the employer to recognize rights for social stewards that are similar to those granted to shop stewards;

BE IT ALSO RESOLVED that this demand be given priority in the next round of negotiations.

RÉSOLUTION N° 158

Conférence régionale des Prairies

Plan d'action

Le Syndicat travaille en collaboration avec le Congrès du travail du Canada revitalisé à la conception d'un plan d'action participatif qui saura inspirer une nouvelle génération de militantes et militants à entreprendre des actions concrètes pour repousser les politiques néolibérales des conservateurs.
En plus du plan habituel adopté de congrès en

RESOLUTION NO. 158

Prairie Regional Conference

Action Plan

The Union shall work with the newly revitalized Canadian Labour Congress to develop a participatory Action Plan that will inspire a new generation of activists to engage in real action to push back on the conservative neoliberal agenda.

In addition to the standard program that is

congrès, le Syndicat veille à établir des programmes d'action directe et de désobéissance civile dans toutes les grandes sections locales et dans les secteurs où les sections locales sont prêtes à entreprendre des actions audacieuses pour contrer les attaques constantes des conservateurs contre les services publics, l'environnement et les droits des citoyens et citoyennes, y compris les droits des Premières Nations.

Le Syndicat veille à ce que tous les coordonnateurs ou coordonnatrices de campagne qu'il embauche soient formés pour mettre en œuvre des programmes d'action au palier local. De plus, il encourage les fédérations et conseils du travail à participer aux formations et aux activités conçues pour lutter ouvertement contre la répression subie par les membres du STTP à tous les paliers.

Raison : Il importe d'inspirer les membres à nouveau quant aux perspectives d'avenir. Après plusieurs rondes de négociation de concessions désastreuses et des attaques demeurées sans réponse contre les droits syndicaux, l'environnement et les droits démocratiques, il faut que les membres sachent que les gestes qu'ils posent peuvent faire changer les choses. La rédaction de lettres et les pétitions ne sont pas efficaces contre les gouvernements non démocratiques et les entreprises qui les soutiennent. Pour faire changer les choses, il faut faire des vagues. Nous devons adopter un plan d'action concret, qui vise à rebâtir le mouvement syndical inerte et désillusionné et à lui redonner sa vigueur.

RÉSOLUTION N° 208

Conférence régionale du Pacifique

Général Nouveau

Plan d'action

Le Syndicat travaille en collaboration avec le Congrès du travail du Canada revitalisé à la

adopted Convention after Convention, the Union shall ensure that direct action and civil disobedience programs are set up in all major Locals and in areas where Locals are prepared to engage in bold action to shake the conservatives off their perpetual attacks on public services, the environment and the rights of citizens including First Nations rights.

The Union shall ensure that any hired Campaign Coordinators are trained to deliver action-based programs at the Local level and shall encourage Federations of Labour and Labour Councils to participate in trainings and activities designed to openly fight back against the repression CUPW members are facing at all levels.

Rationale: Members need to be inspired about the possible again. After disastrous rounds of concession bargaining and unanswered attacks on trade union rights, the environment and democratic rights, members need to know that their action makes a difference. Letter writing and petitions are not effective against undemocratic governments and their corporate backers. Nothing changes without drama to shake up the status quo. Our Action Plan must be a real action plan, working to rebuild the inert and disillusioned labour movement and regain our strength.

RESOLUTION NO 208

Pacific Regional Conference

General New

Action Plan

The Union shall work with the newly revitalized Canadian Labour Congress to develop a

conception d'un plan d'action participatif qui saura inspirer une nouvelle génération de militantes et militants à entreprendre des actions concrètes pour repousser les politiques néolibérales des conservateurs.

En plus du plan habituel adopté de congrès en congrès, le Syndicat veille à établir des programmes d'action directe et de désobéissance civile dans toutes les grandes sections locales et dans les secteurs où les sections locales sont prêtes à entreprendre des actions audacieuses pour contrer les attaques constantes des conservateurs contre les services publics, l'environnement et les droits des citoyens et citoyennes, y compris les droits des Premières Nations.

Le Syndicat veille à ce que tous les coordonnateurs ou coordonnatrices de campagne qu'il embauche soient formés pour mettre en œuvre des programmes d'action au palier local. De plus, il encourage les fédérations et conseils du travail à participer aux formations et aux activités conçues pour lutter ouvertement contre la répression subie par les membres du STTP à tous les paliers.

Raison : Il importe d'inspirer les membres à nouveau quant aux perspectives d'avenir. Après plusieurs rondes de négociation de concessions désastreuses et des attaques demeurées sans réponse contre les droits syndicaux, l'environnement et les droits démocratiques, il faut que les membres sachent que les gestes qu'ils posent peuvent faire changer les choses. La rédaction de lettres et les pétitions ne sont pas efficaces contre les gouvernements non démocratiques et les entreprises qui les soutiennent. Pour faire changer les choses, il faut faire des vagues. Nous devons adopter un plan d'action concret, qui vise à rebâtir le mouvement syndical inerte et désillusionné et à lui redonner sa vigueur.

RÉSOLUTION N° 190

Conférence régionale du Pacifique

participatory Action Plan that will inspire a new generation of activists to engage in real action to push back on the conservative agenda and the Harper Regime.

In addition to the standard program that is adopted convention after convention, the Union shall ensure that direct action and civil disobedience programs are set up in all major locals and in areas where locals are prepared to engage in bold action to shake the conservatives off their perpetual attack on public services, the environment and the rights of citizens including First Nations rights.

The Union shall ensure that any hired campaign coordinators are trained to deliver action based programs at the local level and shall encourage Federations of Labour and Labour Councils to participate in trainings and activities designed to openly fight back against the repression that CUPW members are facing at all levels.

Rationale: Members need to be inspired about the possible again. After disastrous rounds of concession bargaining and unanswered attacks on trade union rights, the environment and democratic rights, members need to know that their action makes a difference. Letter writing and petitions are not effective against undemocratic governments and their corporate backers. Nothing changes without drama to shake up the status quo. Our Action Plan must be a real action plan, working to rebuild the inert and disillusioned labour movement and regain some of our strength.

RESOLUTION NO. 190

Pacific Regional Conference

Régimes de retraite à prestations cibles

PUISQU'en avril 2014, le ministère des Finances du gouvernement fédéral a annoncé la tenue de consultations sur des modifications à la *Loi sur les normes de prestations de pension* qui permettraient de remplacer les régimes de retraite à prestations déterminées sous réglementation fédérale par des régimes à prestations cibles;

PUISQUE la majorité des membres du STTP qui travaillent à Postes Canada sont visés par un régime de retraite à prestations déterminées;

PUISQUE, dans le cadre d'un régime à prestations déterminées, les travailleuses et travailleurs sont assurés de recevoir à leur retraite des prestations mensuelles définies, dont le montant est connu à l'avance, car fondé sur des facteurs tel que l'âge, la rémunération et les années de service;

PUISQUE, dans le cadre d'un régime à prestations cibles, les travailleuses et travailleurs ne sont pas assurés de recevoir à leur retraite des prestations mensuelles définies et que le montant de leurs prestations peut diminuer selon la santé financière du régime;

PUISQUE nos cotisations au régime de retraite constituent un salaire différé et qu'une réduction des montants mensuels touchés par les membres retraités aura des conséquences négatives sur leur capacité à jouir d'une retraite en toute quiétude et en toute sécurité;

PUISQUE le partage du risque aux termes d'un régime de retraite à prestations cibles signifie que les travailleuses et travailleurs actifs et retraités assument l'ensemble des risques, alors que l'employeur n'en assume aucun;

PUISQU'il n'existe aucune étude démontrant que la conversion à un régime à prestations cibles améliorera ou protégera la sécurité de la retraite des travailleuses et travailleurs des

Target Benefit Pension plans

SINCE in April 2014 the Federal Department of Finance announced consultations to change the Pension Benefits Standards Act to allow for the conversion of federally regulated defined benefit pension plans to target benefit pension plans; and

SINCE most CUPW members employed by Canada Post are covered by a defined benefit pension plan; and

SINCE in a defined benefit pension plan the worker is guaranteed a specific monthly benefit at retirement, and the amount of the benefit is known in advance and based on factors including age, earnings, and years of service; and

SINCE in a target benefit pension plan the worker is not guaranteed a specific monthly benefit at retirement and this benefit could be reduced according to the financial health of the plan; and

SINCE our pension contributions are deferred wages, and since reducing the monthly payment received by retirees will have a negative effect on the ability of the retiree to have a safe and secure retirement; and

SINCE sharing the risk under a target benefit pension plan means that current workers and retirees have the entire risk and the Employer has no risk; and

SINCE there is no research to show that conversion to a target benefit pension plan will improve or protect the retirement security of current postal workers;

postes actuels;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le STTP adopte la nouvelle politique suivante :

« Le STTP reconnaît que les régimes de retraite à prestations déterminées sont de loin supérieurs aux régimes de retraite à prestations cibles. Dans le cadre d'un régime à prestations déterminées, les travailleuses et travailleurs sont assurés de recevoir à leur retraite des prestations mensuelles définies, dont le montant est connu à l'avance, car fondé sur des facteurs tel que l'âge, la rémunération et les années de service. Dans le cadre d'un régime à prestations cibles, les travailleuses et travailleurs ne sont pas assurés de recevoir à leur retraite des prestations mensuelles définies et le montant de leurs prestations peut diminuer selon la santé financière du régime.

Le partage du risque aux termes d'un régime de retraite à prestations cibles signifie que les travailleuses et travailleurs actifs et retraités assument l'ensemble des risques, alors que l'employeur n'en assume aucun.

Le STTP sait que le remplacement des régimes de retraite à prestations déterminées par des régimes de retraite à prestations cibles serait préjudiciable aux membres retraités et aux travailleuses et travailleurs actifs. Une telle conversion aurait des conséquences négatives sur la vie des membres qui sont actuellement à la retraite et ne permettrait pas de protéger les prestations de retraite des travailleuses et travailleurs actifs.

THEREFORE BE IT RESOLVED that CUPW adopt the following new policy:

“CUPW recognizes that Defined Benefit Pension plans are far superior to target benefit pension plans. In a Defined Benefit Pension Plan the worker is guaranteed a specific monthly benefit at retirement, and the amount of the benefit is known in advance and based on factors including age, earnings, and years of service. In a target benefit pension plan the worker is not guaranteed a specific monthly benefit at retirement and this benefit could be reduced according to the financial health of the plan.

Sharing the risk under a target benefit pension plan means that current workers and retirees have the entire risk and the Employer has no risk.

CUPW knows that converting Defined Benefit Pension Plans to Target Benefit Pension Plans would hurt both retirees and current workers. Converting Defined Benefit Pension Plans to Target Benefit Pension plans would have a negative impact on the lives of current retirees and will not protect the pensions of current workers.

Le STTP s'oppose à toute tentative de remplacer les régimes de retraite à prestations déterminées par des régimes de retraite à prestations cibles. Le STTP travaille dans le but de solliciter la participation des travailleuses et travailleurs actifs, des membres retraités et de ses alliés à la lutte pour le maintien des régimes de retraite à prestations déterminées. »

RÉSOLUTION N° 189

Conférence régionale de l'Ontario

Politique A – Régimes de retraite à prestations cibles

ATTENDU QU'en avril 2014, le ministère des Finances du gouvernement fédéral a annoncé la tenue de consultations sur des modifications à la *Loi sur les normes de prestations de pension* qui permettraient de remplacer les régimes de retraite à prestations déterminées sous réglementation fédérale par des régimes à prestations cibles;

ATTENDU QUE la majorité des membres du STTP qui travaillent à Postes Canada sont visés par un régime de retraite à prestations déterminées;

ATTENDU QUE, dans le cadre d'un régime à prestations déterminées, les travailleuses et travailleurs sont assurés de recevoir à leur retraite des prestations mensuelles définies, dont le montant est connu à l'avance, car fondé sur des facteurs tel que l'âge, la rémunération et les années de service;

ATTENDU QUE, dans le cadre d'un régime à prestations cibles, les travailleuses et travailleurs ne sont pas assurés de recevoir à leur retraite des prestations mensuelles définies et que le montant de leurs prestations peut diminuer selon la santé financière du régime;

CUPW will oppose any attempt to convert Defined Benefit Pension Plans to Target Benefit Pension Plans. CUPW will work to involve current workers, retirees and our allies in our struggle to maintain Defined Benefit Pension Plans.”

RESOLUTION NO. 189

Ontario Regional Conference

Policy A – Target Benefit Pension Plans

WHEREAS in April 2014 the Federal Department of Finance announced consultations to change the Pension Benefits Standards Act to allow for the conversion of federally regulated defined benefit pension plans to target benefit pension plans; and

WHEREAS most CUPW members employed by Canada Post are covered by a defined benefit pension plan; and

WHEREAS in a defined benefit pension plan the worker is guaranteed a specific monthly benefit at retirement, and the amount of the benefit is known in advance and based on factors including age, earnings, and years of service; and

WHEREAS in a target benefit pension plan the worker is not guaranteed a specific monthly benefit at retirement and this benefit could be reduced according to the financial health of the plan; and

ATTENDU QUE nos cotisations au régime de retraite constituent un salaire différé et qu'une réduction des montants mensuels touchés par les membres retraités aura des conséquences négatives sur leur capacité à jouir d'une retraite en toute quiétude et en toute sécurité;

ATTENDU QUE le partage du risque aux termes d'un régime de retraite à prestations cibles signifie que les travailleuses et travailleurs actifs et retraités assument l'ensemble des risques, alors que l'employeur n'en assume aucun;

ATTENDU QU'il n'existe aucune étude démontrant que la conversion à un régime à prestations cibles améliorera ou protégera la sécurité de la retraite des travailleuses et travailleurs des postes actuels;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le STTP adopte la nouvelle politique suivante :

« Le STTP reconnaît que les régimes de retraite à prestations déterminées sont de loin supérieurs aux régimes de retraite à prestations cibles. Dans le cadre d'un régime à prestations déterminées, les travailleuses et travailleurs sont assurés de recevoir à leur retraite des prestations mensuelles définies, dont le montant est connu à l'avance, car fondé sur des facteurs tel que l'âge, la rémunération et les années de service. Dans le cadre d'un régime à prestations cibles, les travailleuses et travailleurs ne sont pas assurés de recevoir à leur retraite des prestations mensuelles définies et le montant de leurs prestations peut diminuer selon la santé financière du régime.

Le partage du risque aux termes d'un régime de retraite à prestations cibles signifie que les travailleuses et travailleurs actifs et retraités assument l'ensemble des risques, alors que l'employeur n'en assume aucun.

WHEREAS our pension contributions are deferred wages, and since reducing the monthly payment received by retirees will have a negative effect on the ability of the retiree to have a safe and secure retirement; and

WHEREAS sharing the risk under a target benefit pension plan means that current workers and retirees have the entire risk and the Employer has no risk; and

WHEREAS there is no research to show that conversion to a target benefit pension plan will improve or protect the retirement security of current postal workers; therefore

BE IT RESOLVED that CUPW adopt the following new policy:

“CUPW recognizes that Defined Benefit Pension Plans are far superior to Target Benefit Pension Plans. In a Defined Benefit Pension Plan the worker is guaranteed a specific monthly benefit at retirement, and the amount of the benefit is known in advance and based on factors including age, earnings, and years of service. In a Target Benefit Pension Plan the worker is not guaranteed a specific monthly benefit at retirement and this benefit could be reduced according to the financial health of the plan.

Sharing the risk under a Target Benefit Pension Plan means that current workers and retirees have the entire risk and the Employer has no risk.

Le STTP sait que le remplacement des régimes de retraite à prestations déterminées par des régimes de retraite à prestations cibles serait préjudiciable aux membres retraités et aux travailleuses et travailleurs actifs. Une telle conversion aurait des conséquences négatives sur la vie des membres qui sont actuellement à la retraite et ne permettrait pas de protéger les prestations de retraite des travailleuses et travailleurs actifs.

Le STTP s'oppose à toute tentative de remplacer les régimes de retraite à prestations déterminées par des régimes de retraite à prestations cibles. Le STTP travaille dans le but de solliciter la participation des travailleuses et travailleurs actifs, des membres retraités et de ses alliés à la lutte pour le maintien des régimes de retraite à prestations déterminées. »

RÉSOLUTION N° 184

Conférence de la région du Centre

Colombie D-23

ATTENDU QUE la politique D-23 sur la Colombie est désuète, qu'il soit résolu de la remplacer par la politique suivante :

« La Colombie est le théâtre d'un conflit social, politique et armé depuis plus de 60 ans.

La Colombie demeure le pays le plus dangereux pour les syndicalistes. Sur une période de 25 ans, plus de 3 000 d'entre eux, hommes et femmes, ont été assassinés pour avoir tenté de syndiquer leur lieu de travail. En Colombie, le nombre de dirigeantes et dirigeants syndicaux tués chaque année est plus élevé que dans tous les autres pays réunis.

CUPW knows that converting Defined Benefit Pension Plans to Target Benefit Pension Plans would hurt both retirees and current workers. Converting Defined Benefit Pension Plans to Target Benefit Pension Plans would have a negative impact on the lives of current retirees and will not protect the pensions of current workers.

CUPW will oppose any attempt to convert Defined Benefit Pension Plans to Target Benefit Pension Plans. CUPW will work to involve current workers, retirees and our allies in our struggle to maintain Defined Benefit Pension Plans.”

RESOLUTION NO. 184

Central Regional Conference

Columbia D-23

BECAUSE Policy D-23 Colombia is outdated, the following resolution shall replace the wording of Policy D-23 Colombia:

“Colombia has been the subject of social, political and armed conflict for over 60 years.

Colombia remains the most dangerous country to be a Trade Unionist with more than 3000 men and women murdered in the last 25 years for trying to organize in the workplace. More labour leaders are killed there every year than in the rest of the world combined.

Depuis 1985, plus de 4,6 millions de Colombiens ont été déplacés et, depuis 2008, plus de 200 militantes et militants des droits de la personne ont été tués.

Depuis le « Plan Colombie » (initiative avortée de lutte à la drogue), le gouvernement américain a versé plus de cinq milliards de dollars à la Colombie, dont la majeure partie est allée aux forces militaires et aux services policiers de la Colombie. Le Syndicat demande aux gouvernements de s'opposer aux supposées stratégies comme le « Plan Colombie ».

La Colombie est une priorité du travail de solidarité internationale du STTP. Le Syndicat entretient des relations bilatérales avec le syndicat des postes de la Colombie (STPC). Il appuie les projets de solidarité avec la Colombie menés par UNI, le CTC et la FTQ, y compris les campagnes qui dénoncent les répercussions négatives des accords dits de « libre-échange », et continue d'appuyer la campagne Canada-Colombie qui soutient les « luttes populaires invisibles » de la population colombienne et des organismes qui œuvrent en faveur de la paix et de la transformation sociale.

Les représentantes et représentants du Syndicat faisant partie du Conseil consultatif des pensions s'opposent à tout placement dans des sociétés minières canadiennes en Colombie qui n'adhèrent pas à la convention n° 169 de l'Organisation internationale du travail (principe du consentement préalable, libre et éclairé) et ne se conforment pas aux lois du pays en matière de responsabilité sociale.

Le Syndicat se prononce en faveur d'une solution politique négociée du conflit colombien prévoyant une participation directe des mouvements sociaux et populaires de la Colombie aux pourparlers de négociation. »

Since 1985 over 4.6 million Colombians have been displaced, killing over 200 Human Rights defenders since 2008.

Since its earlier “Plan Colombia” project, a failed “anti-drug” initiative, the US has given Colombia over \$5 billion, with most of this going to Colombia’s military and police services. The Union will call upon governments to oppose so-called strategies such as “Plan Colombia”.

International solidarity work around Colombia will be a major priority for CUPW. CUPW will maintain a bilateral relationship with STPC, the Colombian Postal Union. The Union will support UNI, CLC and QFL solidarity projects with Colombia, including campaigns opposing the negative impacts of so-called “Free Trade” agreements and will continue to support the Canada-Colombia campaign in support of the “invisible popular struggles” of Colombian people and organizations for peace and social transformation.

The Union representatives on the PAC will oppose all investments in Canadian mining companies in Colombia not adhering to ILO 169 (FPIC) and social responsibility laws of the land.

The Union will adopt a position supporting a negotiated, political solution to the Colombian conflict featuring the direct participation of the social and popular movements in Colombia at the bargaining table.”

RÉSOLUTION N° 183

Conférence régionale de l'Atlantique

Politique D-23 - Colombie

La résolution suivante remplace le texte désuet de la politique D-23 portant sur la Colombie :

La Colombie est le théâtre d'un conflit social, politique et armé depuis plus de 60 ans;

La Colombie demeure le pays le plus dangereux pour les syndicalistes. Sur une période de 25 ans, plus de 3 000 d'entre eux, hommes et femmes, ont été assassinés pour avoir tenté de syndiquer leur lieu de travail. En Colombie, le nombre de dirigeantes et dirigeants syndicaux tués chaque année est plus élevé que dans tous les autres pays réunis.

Depuis 1985, plus de 4,6 millions de Colombiens ont été déplacés et, depuis 2008, plus de 200 militantes et militants des droits de la personne ont été tués.

Depuis le « Plan Colombie » (initiative avortée de lutte à la drogue), le gouvernement américain a versé plus de cinq milliards de dollars à la Colombie, dont la majeure partie est allée aux forces militaires et aux services policiers de la Colombie. Le Syndicat demande aux gouvernements de s'opposer aux supposées stratégies comme le « Plan Colombie ».

La Colombie est une priorité du travail de solidarité internationale du STTP. Le Syndicat entretient des relations bilatérales avec le syndicat des postes de la Colombie (STPC). Il appuie les projets de solidarité avec la Colombie menés par UNI, le CTC et la FTQ, y compris les campagnes qui dénoncent les répercussions négatives des accords dits de « libre-échange » et continue d'appuyer la campagne Canada-Colombie qui soutient les « luttes populaires invisibles » de la population colombienne et des organismes qui œuvrent en faveur de la paix et de la transformation sociale.

Les représentantes et représentants du Syndicat

RESOLUTION NO. 183

Atlantic Regional Conference

Policy D-23 – Columbia

The following resolution shall replace the outdated wording of Policy D-23 Colombia:

Colombia has been the subject of social, political and armed conflict for over 60 years;

Colombia remains the most dangerous country to be a Trade Unionist with more than 3000 men and women murdered in the 25 years for trying to organize in the workplace. More labour leaders are killed there every year than in the rest of the world combined.

Since 1985 over 4.6 million Colombians have been displaced, killing over 200 Human Rights defenders since 2008.

Since its earlier “Plan Colombia” project, a failed “anti-drug” initiative, the US has given Colombia over \$5 billion, with most of this going to Colombia’s military and police services. The Union will call upon governments to oppose so-called strategies such as “Plan Colombia”.

International solidarity work around Colombia will be a major priority for CUPW. CUPW will maintain a bilateral relationship with STPC, the Colombian Postal Union. The Union will support UNI, CLC and QFL solidarity projects with Colombia, including campaigns opposing the negative impacts of so-called “Free Trade” agreements and will continue to support the Canada-Colombia campaign in support of the “invisible popular struggles:” of Colombian people and organizations for peace and social transformation.

The Union representatives on the PAC will

faisant partie du Conseil consultatif des pensions s'opposent à tout placement dans des sociétés minières canadiennes en Colombie qui n'adhèrent pas à la convention n° 169 de l'Organisation internationale du travail (principe du consentement préalable, libre et éclairé) et ne se conforment pas aux lois du pays en matière de responsabilité sociale.

Le Syndicat se prononce en faveur d'une solution politique négociée du conflit colombien prévoyant une participation directe des mouvements sociaux et populaires de la Colombie aux pourparlers de négociation.

oppose all investments in Canadian mining companies in Colombia not adhering to ILO 169 (FPIC) and social responsibility laws of the land.

The Union will adopt a position supporting a negotiated, political solution to the Colombian conflict featuring the direct participation of the social and popular movements in Colombia at the bargaining table.

RÉSOLUTION N° 170

Conférence régionale du Pacifique

Politiques C-2 et B-9 Nouveau

ATTENDU QUE, sur les terres des bandes autochtones du pays, il y a plus de 300 bureaux de poste à contrat dans lesquels travaillent environ 600 travailleurs et travailleuses qui ont besoin de protections;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le STTP joue un rôle déterminant dans la protection des droits de ces travailleurs et travailleuses et veille à ce qu'ils bénéficient de salaires équitables;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU que le STTP, sous la direction du groupe de travail autochtone du Comité national des droits de la personne, veille à ce que des membres de la bande autochtone travaillent dans le bureau de poste de leur collectivité;

QU'IL SOIT ENFIN RÉSOLU que cette mesure, qui fera augmenter le nombre d'Autochtones à Postes Canada, soit mise de l'avant par le STTP et que celui-ci fasse pression pour que ce nombre corresponde au taux d'emploi national.

RÉSOLUTION N° 173

RESOLUTION NO. 170

Pacific Regional Conference

Policies C-2, B-9 New

WHEREAS there are over 300 contracted post offices on Aboriginal Band Lands with about 600 workers that need protection;

BE IT RESOLVED that CUPW will play a pivotal role in protecting the rights and ensure that the workers have their rights protected and fair wages;

BE IT FURTHER RESOLVED that CUPW will under the guidance of the Aboriginal Human Rights Committee ensure that Band members will work in their post offices;

BE IT FINALLY RESOLVED that this will increase the number of Aboriginal Peoples employed by Canada Post with CUPW initiating and encouraging a large role in increasing these numbers to meet the national employment percentage rate.

RESOLUTION NO. 173

Conférence de la région du Centre

Bureaux de poste autochtones

ATTENDU QUE, sur les terres des bandes autochtones du pays, il y a plus de 300 bureaux de poste à contrat dans lesquels travaillent environ 600 travailleurs et travailleuses qui ont besoin de protections;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le STTP joue un rôle déterminant dans la protection des droits de ces travailleurs et travailleuses et veille à ce qu'ils bénéficient de salaires équitables;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU que le STTP, sous la direction du groupe de travail autochtone du Comité national des droits de la personne, veille à ce que des membres de la bande autochtone travaillent dans le bureau de poste de leur collectivité.

RÉSOLUTION N° 200

Conférence régionale de l'Atlantique

ATTENDU QUE le Syndicat connaît des difficultés financières causées principalement par la diminution du nombre de ses membres;

ATTENDU QUE le travail de solidarité internationale est une importante composante de l'identité du Syndicat en tant qu'organisation;

ATTENDU QUE ce travail est très important à notre lutte;

ATTENDU QUE nous devons trouver une façon de poursuivre le travail de solidarité internationale tout en respectant nos moyens financiers;

Central Regional Conference

Aboriginal Post Offices

WHEREAS there are over 300 contracted Post Offices on Aboriginal Band Lands with about 600 workers that need protection;

BE IT RESOLVED CUPW will play a pivotal role in protecting the rights and ensure that the workers have their rights protected and fair wages;

BE IT FURTHER RESOLVED CUPW will under the guidance of the Aboriginal Human Rights Committee ensure that Band Members will work in their Post Offices.

RESOLUTION NO. 200

Atlantic Regional Conference

WHEREAS the Union is facing financial struggles due mainly to declining membership; and

WHEREAS the Union's International work is a big part of who we are as an Organization; and

WHEREAS this work is very important to our struggle; and

WHEREAS we must find a way to continue this work while staying within our financial means;

QU'IL SOIT RÉSOLU que tout déplacement à l'étranger qui n'est pas visé par l'annexe « R » de la convention collective de l'unité urbaine soit effectué par une délégation d'au plus deux (2) personnes.

RÉSOLUTION N° 201

Conférence régionale du Québec

Politique E-6

ATTENDU QUE le STTP fera face à des pertes de revenus si la Société canadienne des postes continue avec ses nouvelles méthodes de travail (tri séquentiel et fin de la livraison à domicile);

QU'IL SOIT RÉSOLU de limiter au maximum les délégations à l'étranger, tant que la situation financière du STTP ne sera pas stabilisée.

RÉSOLUTION N° 202

Conférence de la région du Centre

Politique E-6

Déplacements à l'étranger

ATTENDU QUE le STTP reconnaît l'importance de la solidarité internationale et des déplacements à l'étranger;

ATTENDU QUE le STTP reconnaît également l'importance de se concentrer sur les enjeux et préoccupations propres à notre service postal;

QU'IL SOIT RÉSOLU que les coûts du travail de solidarité internationale soient payés uniquement par le Fonds de solidarité internationale de la SCP, et non à l'aide de fonds syndicaux, qui devraient servir à payer le travail lié aux enjeux postaux nationaux plutôt qu'aux enjeux internationaux.

THEREFORE BE IT RESOLVED that any International travel, outside of that covered by Appendix R of the Urban Operations Collective Agreement, be limited to delegations of no more than two (2).

RESOLUTION NO. 201

Quebec Regional Conference

Policy E-6

WHEREAS CUPW will face losses of revenue if the Canada Post Corporation maintains its new work methods (sequencing and the end of door-to-door mail delivery);

BE IT RESOLVED that CUPW limit as much as possible the delegations it sends abroad until such time as its financial situation has stabilized.

RESOLUTION NO. 202

Central Regional Conference

Policy E-6

International Travel

WHEREAS CUPW recognizes the importance of international solidarity and travel to international locations;

WHEREAS CUPW also recognizes the importance on focusing on the issues and concerns that are present in our own postal service;

THEREFORE BE IT RESOLVED that costs for international solidarity work be limited to the funds provided by the CPC solidarity fund and not be supplemented by Union fund. That Union funds be utilized for our national postal issues rather than international issues.

RÉSOLUTION N° 163

Conférence de la région du Centre

Politique C-2

Modification des statuts nationaux

ATTENDU QUE, conformément à la politique C-2 de ses statuts nationaux, le Syndicat reconnaît l'injustice historique faite aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits et qu'il appuie leur lutte pour l'autodétermination, l'autonomie gouvernementale et le règlement des revendications territoriales;

ATTENDU QUE les statuts nationaux du STTP indiquent ce qui suit : « Le syndicat collabore avec les organisations autochtones qui luttent afin d'obtenir ce droit »;

ATTENDU QUE les statuts nationaux du STTP indiquent aussi ce qui suit : « Le syndicat se concerte avec les organisations et participe aux coalitions afin de faire pression sur les gouvernements à tous les niveaux pour qu'ils règlent les revendications territoriales des autochtones, ainsi que leurs revendications en matière d'autodétermination et de l'autonomie gouvernementale »;

QU'IL SOIT RÉSOLU de modifier le titre de la politique C-2 des statuts nationaux du STTP comme suit : « Peuples des Premières Nations, Métis et Inuits ».

* Note du traducteur : Dans la citation anglaise, le texte en gras diffère du texte des statuts nationaux. La traduction française correspond au texte anglais de la résolution et, par conséquent, diffère aussi du texte des statuts nationaux.

RESOLUTION NO. 163

Central Regional Conference

Policy C-2

Constitutional Amendment

WHEREAS Policy C-2 of CUPW's constitutions states, “The Union recognizes the historical injustice done to **First Nations, Métis, and Inuit people. The Union will support the struggle of First Nations, Métis, and Inuit people** for self-determination, self-government, and settlement of outstanding land claims;”

WHEREAS CUPW's constitution states, “The Union will work with native organizations who are struggling to achieve this right;”

WHEREAS CUPW's constitution states, “The Union will work with organizations and participate in coalitions to pressure government at all levels to settle land claims and demand for self determination and self government;” therefore

BE IT RESOLVED the heading for Policy C-2 of CUPW's constitution read, “First Nations, Métis, and Inuit People.”

* Translator's note: Bolded text differs from actual constitutional provisions. French translation corresponds to English text of the resolution (and therefore, like the English, differs from the actual wording of the Constitution).

RÉSOLUTION N° 164

Conférence régionale de l'Ontario

Politique C-2

Modification des statuts nationaux

ATTENDU QUE, conformément à la politique C-2 de ses statuts nationaux, le Syndicat reconnaît l'injustice historique faite aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits et qu'il appuie leur lutte pour l'autodétermination, l'autonomie gouvernementale et le règlement des revendications territoriales;

ATTENDU QUE les statuts nationaux du STTP indiquent ce qui suit : « Le syndicat collabore avec les organisations autochtones qui luttent afin d'obtenir ce droit »;

ATTENDU QUE les statuts nationaux du STTP indiquent aussi ce qui suit : « Le syndicat se concerte avec les organisations et participe aux coalitions afin de faire pression sur les gouvernements à tous les niveaux pour qu'ils règlent les revendications territoriales des autochtones, ainsi que leurs revendications en matière d'autodétermination et de l'autonomie gouvernementale »;

QU'IL SOIT RÉSOLU de modifier le titre de la politique C-2 des statuts nationaux du STTP comme suit : « Peuples des Premières Nations, Métis et Inuits ».

* Note du traducteur : Dans la citation anglaise, le texte en gras diffère du texte des statuts nationaux. La traduction française correspond au texte anglais de la résolution et, par conséquent, diffère aussi du texte des statuts nationaux.

RESOLUTION NO. 164

Ontario Regional Conference

Policy C-2

Constitutional Amendment

WHEREAS Policy C-2 of CUPW's constitution states, “The Union recognizes the historical injustice done to **First Nations, Métis, and Inuit people. The Union will support the struggle of First Nations, Métis, and Inuit people** for self-determination, self-government, and settlement of outstanding land claims;”

WHEREAS CUPW's constitution states, “The Union will work with native organizations who are struggling to achieve this right;”

WHEREAS CUPW's constitution states, “The Union will work with organizations and participate in coalitions to pressure government at all levels to settle land claims and demand for self determination and self government;” therefore

BE IT RESOLVED the heading for Policy C-2 of CUPW's constitution read, “First Nations, Métis, and Inuit People.”

* Translator's note: Bolded text differs from actual constitutional provisions. French translation corresponds to English text of the resolution (and therefore, like the English, differs from the actual wording of the Constitution).

RÉSOLUTIONS REJETÉES

REJECTED RESOLUTIONS

RÉSOLUTION N° 47

Conférence régionale des Prairies

ATTENDU QUE les femmes constituent maintenant 43 % des membres, mais qu'elles ne sont pas en mesure de participer activement à la vie syndicale;

ATTENDU QUE les femmes sont encore les principales responsables des tâches domestiques et du soin des membres de leur famille et qu'il faut leur accorder un soutien accru pour qu'elles puissent participer à la vie syndicale;

ATTENDU QU'il y a toujours un écart manifeste entre les membres du Comité national des femmes et les femmes de la base;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les paliers local, régional et national prennent des mesures pour faciliter la participation active des femmes aux réunions et à la vie syndicale;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE le Comité national des femmes communique régulièrement avec les femmes de la base.

RÉSOLUTION N° 53

Conférence de la région du Centre

Politique en matière de droits de la personne

ATTENDU QUE l'éventail des acronymes servant à décrire les membres de la collectivité LGBT s'est élargi;

RESOLUTION NO. 47

Prairie Regional Conference

WHEREAS as women membership has increased to 43%, they are unable to participate actively in the Union;

WHEREAS as women still continue to do most housework, care and nurturing of their families, more support is needed to get them involved;

WHEREAS as the disconnect between the National Women's Committee and the Women members still exist;

THEREFORE BE IT RESOLVED that Locals/Regions/National make it easier for women to attend meetings and take an active role in the Union's work;

THEREFORE BE IT FURTHER RESOLVED that the National Women's Committee communicates on a regular basis with rank and file women members.

RESOLUTION NO. 53

Central Regional Conference

Human Rights Policy

WHEREAS the acronyms for LGBT group has been expanded;

ATTENDU QUE le STTP respecte tous les groupes revendiquant l'équité;

QU'IL SOIT RÉSOLU de modifier les statuts nationaux du STTP de façon à y refléter l'évolution de l'acronyme LGBT, devenu « LGBTTIQQ2SA », qui représente les lesbiennes, les gais, les personnes bisexuelles, trans, transsexuelles, intersexuelles, altersexuelles, en questionnement ou bispirituelles, et leurs alliés);

QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU d'intégrer à nos statuts nationaux les définitions suivantes associées aux éléments de cet acronyme afin de mieux représenter les membres de ce groupe revendiquant l'équité :

RÉSOLUTION N° 64

Conférence régionale du Québec

Paragraphe 4.16

CONSIDÉRANT QUE le STTP compte présentement environ 215 sections locales dans l'ensemble du pays;

CONSIDÉRANT QUE la taille des sections locales varie de cinq ou six membres à plus de 7 000 membres;

CONSIDÉRANT QUE trente sections locales possèdent moins de 20 membres;

CONSIDÉRANT QUE la taille des sections locales et leurs délimitations géographiques devraient être déterminées de manière à faciliter la prestation efficace des services aux membres;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la directrice ou le directeur national de chaque région passe en revue la taille et la structure de chaque section locale dans le but d'améliorer le service aux membres;

QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU de porter une attention particulière à la taille et à la structure de

WHEREAS CUPW respects all equity groups;

BE IT RESOLVED that CUPW constitution reflects the changes to the LGBT list of acronyms and include TIQQ2SA (Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender, Transsexual, Intersex, Queer, Questioning, Two-Spirited, Allies);

BE IT FURTHER RESOLVED that CUPW has a definition of the different acronyms in its constitution to better represent the members of this equity group.

RESOLUTION NO. 64

Quebec Regional Conference

Section 4.16

CONSIDERING THAT CUPW currently has 215 locals across the country;

CONSIDERING THAT the locals range in size from over 7,000 to as few as 5 or 6 members;

CONSIDERING THAT there are 30 locals with fewer than 20 members;

CONSIDERING THAT the size of locals (and their geographical boundaries) should be decided in a way that facilitates efficient delivery of services to members;

BE IT RESOLVED that the National Director of each Region review the size and structure of each Local with an eye to improving services to members;

BE IT ALSO RESOLVED that in this review, special attention be paid to the size and structure

toutes les sections locales dans le cadre de cet examen et d'évaluer particulièrement si les intérêts de certains membres ne seraient pas mieux servis si ces membres formaient leur propre section locale distincte, s'ils appartenaient à une autre section locale existante ou si la section locale se fusionnait à une autre;

QU'IL SOIT ENFIN RÉSOLU QUE la directrice ou le directeur national porte une attention particulière à la taille et à la structure des sections locales comptant 50 membres ou moins.

RÉSOLUTION N° 65

Conférence régionale de l'Atlantique

Paragraphe 4.20

- a) Le Comité exécutif national ne pourra plus créer de nouveaux postes au bureau national sans d'abord obtenir l'approbation du Conseil exécutif national;
- b) Le Comité exécutif national ne pourra plus créer des projets spéciaux pour les représentantes et représentants qui ne sont pas réélus au congrès national sans d'abord obtenir l'approbation du Conseil exécutif national;

Parce que :

- a) La décision de créer de nouveaux postes doit revenir à l'ensemble du Conseil exécutif national;
- a) Une telle décision doit être prise par l'ensemble du Conseil exécutif national. De plus, la procédure actuelle qui consiste à nommer des membres à des projets, sans d'abord offrir ces projets à l'ensemble des membres, n'est pas démocratique.

RÉSOLUTION N° 87

Section locale de Vancouver

Rapport des délibérations du Comité des résolutions générales et des politiques nationales /
General Resolutions and National Policies Committee Report

Résolutions rejetées – Rejected resolutions – du 16 au 22 février 2015 / February 16 to 22, 2015

of all locals, with a focus on whether any members would be better served by belonging to their own separate local, or to another existing local, or by merging two locals;

BE IT FINALLY RESOLVED that the National Director pay special attention to the size/structure of locals of fewer than 50 members.

RESOLUTION NO. 65

Atlantic Regional Conference

Section 4.20

- (a) The NEC will no longer have the authority to create new positions for staff at National office without prior approval of the NEB;
- (b) No longer have the authority to create special project for prior elected representatives that were not re-elected at convention to their former positions without prior approval of the NEB;

Because:

- (a) It should be the full Board that makes the decision on new positions;
- (b) It should be the full Board that makes the decision and also it's not a democratic process to appoint members to projects without offering it to the full membership.

RESOLUTION NO. 87

Vancouver Local

ATTENDU QUE le financement du Syndicat provient presque exclusivement des cotisations syndicales payées par les membres;

ATTENDU QU'il y a une limite à ce que les membres sont prêts à payer en cotisations syndicales;

ATTENDU QUE le nombre de membres diminue, ce qui a des répercussions sur les ressources financières dont dispose le STTP pour demeurer un acteur puissant et viable au sein du mouvement syndical canadien;

ATTENDU QUE le financement du Syndicat est inextricablement lié aux compressions imposées par l'employeur;

ATTENDU QUE le Syndicat a reçu le mandat d'assainir ses finances, ce qui a mené à la réduction de ses coûts et à l'élimination de programmes et services destinés aux membres;

ATTENDU QUE la réduction du nombre de membres affaiblit la capacité du Syndicat à lutter contre l'employeur et les gouvernements de droite;

ATTENDU QUE le STTP a déjà reconnu les avantages financiers associés aux placements immobiliers, notamment l'achat des bureaux du Syndicat et de logements en copropriété à Ottawa;

ATTENDU QUE d'autres syndicats et le STTP ont réussi à établir la viabilité de créer des coopératives d'épargne;

ATTENDU QU'il existe d'autres sources de revenus qui correspondent aux principes du mouvement syndical;

QU'IL SOIT RÉSOLU que tous les paliers (local, régional et national) du Syndicat envisagent d'autres sources de revenus, en plus des cotisations syndicales, pour relever les défis

WHEREAS the Union's funding comes almost exclusively from union dues paid by the membership;

Whereas there is a limit the membership will accept in union dues increases;

WHEREAS the membership has been declining and this has a direct impact on the financial resources available to keep CUPW a strong and viable member of the labour movement in Canada;

WHEREAS the funding of the Union is inextricably linked to the employer's cuts;

WHEREAS the Union has been mandated to be fiscally responsible and this has taken the form of cost cutting and the axing of programs and services to the membership;

WHEREAS downsizing weakens our ability to fight the employer and right-wing governments;

WHEREAS CUPW has already recognized the financial benefits of investments in real estate in such forms as ownership of Union offices and condominium units in Ottawa;

WHEREAS other unions and CUPW itself have successfully demonstrated the viability of the formation of Credit Unions;

WHEREAS alternative sources of revenue exist that are in keeping with the principles of organized labour;

THEREFORE BE IT RESOLVED that CUPW through the Local, Regional and National levels of the Union entertain alternative sources of revenue, beyond union dues, to meet the rising

croissants que pose le maintien des services aux membres;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU que toute nouvelle source de revenu soit conforme aux valeurs exprimées dans les statuts nationaux du STTP.

RÉSOLUTION N° 88

Section locale de Royal City

ATTENDU QUE le financement du Syndicat provient presque exclusivement des cotisations syndicales payées par les membres;

ATTENDU QU'il y a une limite à ce que les membres sont prêts à payer en cotisations syndicales;

ATTENDU QUE le nombre de membres diminue, ce qui a des répercussions sur les ressources financières dont dispose le STTP pour demeurer un acteur puissant et viable au sein du mouvement syndical canadien;

ATTENDU QUE le financement du Syndicat est inextricablement lié aux compressions imposées par l'employeur;

ATTENDU QUE le Syndicat a reçu le mandat d'assainir ses finances, ce qui a mené à la réduction de ses coûts et à l'élimination de programmes et services destinés aux membres;

ATTENDU QUE la réduction du nombre de membres affaiblit la capacité du Syndicat à lutter contre l'employeur et les gouvernements de droite;

challenges of maintaining services to the membership;

BE IT FURTHER RESOLVED that any alternative sources of funding must not be contrary to CUPW's values as expressed in the National Constitution.

RESOLUTION NO. 88

Royal City Local

WHEREAS the Union's funding comes almost exclusively from union dues paid by the membership;

WHEREAS there is a limit the membership will accept in union dues increases;

WHEREAS the membership has been declining and this has a direct impact on the financial resources available to keep CUPW a strong and viable member of the labour movement in Canada;

WHEREAS the funding of the Union is inextricably linked to the employer's cuts;

WHEREAS the Union has been mandated to be fiscally responsible and this has taken the form of cost cutting and the axing of programs and services to the membership;

WHEREAS downsizing weakens our ability to fight the employer and right-wing governments;

ATTENDU QUE le STTP a déjà reconnu les avantages financiers associés aux placements immobiliers, notamment l'achat des bureaux du Syndicat et de logements en copropriété à Ottawa;

ATTENDU QUE d'autres syndicats et le STTP ont réussi à établir la viabilité de créer des coopératives d'épargne;

ATTENDU QU'il existe d'autres sources de revenus qui correspondent aux principes du mouvement syndical;

QU'IL SOIT RÉSOLU que tous les paliers (local, régional et national) du Syndicat envisagent d'autres sources de revenus, en plus des cotisations syndicales, pour relever les défis croissants que pose le maintien des services aux membres;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU que toute nouvelle source de revenu soit conforme aux valeurs exprimées dans les statuts nationaux du STTP.

WHEREAS CUPW has already recognized the financial benefits of investments in real estate in such forms as ownership of Union offices and condominium units in Ottawa;

WHEREAS other unions and CUPW itself have successfully demonstrated the viability of the formation of Credit Unions;

WHEREAS alternative sources of revenue exist that are in keeping with the principles of organized labour;

THEREFORE BE IT RESOLVED that CUPW through the Local, Regional and National levels of the Union entertain alternative sources of revenue, beyond union dues, to meet the rising challenges of maintaining services to the membership;

BE IT FURTHER RESOLVED that any alternative sources of funding must not be contrary to CUPW's values as expressed in the National Constitution.

RÉSOLUTION N° 151

Conférence régionale du Pacifique

Général Nouveau

Taux de rémunération des personnes de métier et des techniciennes et techniciens

PUISQUE les personnes de métier et les techniciennes et techniciens de l'unité de l'exploitation postale urbaine de la Société canadienne des postes ne touchent pas le même salaire que les personnes de métier et les techniciennes et techniciens qui travaillent ailleurs dans les secteurs public ou privé;

RESOLUTION NO. 151

Pacific Regional Conference

General New

Tradespeople and Technicians Rates of Pay

SINCE tradespeople and technicians in the Canada Post Urban Operations bargaining unit do not earn the same wages as do trades people and technicians in the other parts of the public sector and the private sector;

PUISQUE, en raison d'une pénurie de personnes de métier et de techniciennes et techniciens, Postes Canada pourrait avoir davantage de difficultés à embaucher cette catégorie de travailleuses et travailleurs;

PUISQUE les techniciennes et techniciens et les personnes de métier sont essentiels aux opérations de Postes Canada;

Nous voulons que, dans le cadre de la prochaine ronde de négociation de l'unité de l'exploitation postale urbaine, le STTP :

- Inclue, dans le document de travail pré-négociations, une section sur les taux de rémunération des personnes de métier et des techniciennes et techniciens et sur la pénurie de main-d'œuvre dans ce domaine;
- Encourage les directrices et directeurs nationaux à travailler avec les sections locales de leur région à la soumission de revendications exigeant que la rémunération des personnes de métier et des techniciennes et techniciens soit égale ou supérieure à la rémunération que touchent leurs homologues qui travaillent ailleurs dans le secteur public ou privé.

SINCE with shortages of trained tradespeople and technicians may make it more difficult for Canada Post to hire these workers;

SINCE technicians and tradespeople are vital to the operations of Canada Post;

We want CUPW in the next round of Urban Operations bargaining to:

- Include a section about the pay rates and skill shortages for tradespeople and technicians in the pre bargaining discussion paper;
- Encourage National Directors to work with Locals in their region to submit bargaining demands that compensation for technicians and tradespeople be equal to or higher than what technicians and tradespeople in other parts of the public sector and the private sector earn.

RÉSOLUTION N° 154b

Conférence régionale du Pacifique

Politique A-2 Négociation régionale – modifiée

Nous voulons que, durant les négociations collectives, le Syndicat fasse supprimer toutes les dispositions qui renvoient aux régions, comme le veut la politique du Syndicat.

RESOLUTION NO. 154b

Pacific Regional Conference

Policy A-2 Regional Bargaining - Amended

Then we want the union, during collective agreement bargaining, to remove any articles pertaining to regions as is the union policy.

RÉSOLUTION N° 159

Conférence régionale des Prairies

Sessions d'éducation mixtes offertes par le STTP et les conseils du travail

ATTENDU QUE la prestation de programmes éducatifs destinés aux membres est en constante évolution et que le Syndicat adopte de nouvelles stratégies à tous les paliers;

ATTENDU QUE le Syndicat reconnaît qu'il est dans notre intérêt, comme membre du mouvement syndical canadien, de soutenir et de renforcer le travail des conseils du travail partout au pays;

ATTENDU QUE l'un des rôles reconnus d'un conseil du travail est d'offrir, dans sa région, des cours et des séminaires d'éducation aux syndicats qui lui sont affiliés et à ses alliés;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le STTP, en collaboration avec le Congrès du travail du Canada, conçoive une série de cours de courte durée pouvant être offerts dans le cadre d'une session d'éducation mixte offerte par le STTP et le conseil du travail;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU que l'un de ces cours constitue une initiation au syndicalisme et soit destiné à nos alliés et aux travailleuses et travailleurs non syndiqués.

RÉSOLUTION N° 160

Conférence régionale des Prairies

Relations avec les réfugiés et immigrants

PARCE QUE, dans le cadre de notre travail de militantes et militants syndicaux, il nous arrive souvent, en toute conscience, de conseiller aux nouveaux employés et employées de ne pas participer trop activement à la vie syndicale avant d'avoir terminé leur période d'essai;

PARCE QU'il nous arrive encore plus souvent de

Rapport des délibérations du Comité des résolutions générales et des politiques nationales /
General Resolutions and National Policies Committee Report

Résolutions rejetées – Rejected resolutions – du 16 au 22 février 2015 / February 16 to 22, 2015

RESOLUTION NO. 159

Prairie Regional Conference

CUPW / Labour Councils Joint Educational

WHEREAS the delivery of educational programs to our membership is ever evolving with new strategies being developed by the Union on all levels;

WHEREAS the Union recognizes that it is to our advantage as members of the Canadian Labour movement to support and strengthen the work of the various Labour Councils across the country;

WHEREAS one of the recognized functions of a Labour Council is the provision of seminars and courses to affiliates and allies in the regions served by the Council;

THEREFORE BE IT RESOLVED that the Canadian Union of Postal Workers shall, in conjunction with the Canadian Labour Congress, develop a suite of short courses suitable for presentation in the context of a joint Labour Council CUPW educational;

BE IT FURTHER RESOLVED that one such course be designed as an introduction to unionism for allies and those workers who are not at the moment members of a Union.

RESOLUTION NO. 160

Prairie Regional Conference

Refugee / Immigrant Outreach

BECAUSE all too often in our work as Union activists we find ourselves, in good conscience, advising new hires to hold off getting too visibly involved with the Union until they've finished their probation;

BECAUSE even more often we find members

nous retrouver devant des membres qui sont réticents à participer à la vie syndicale parce qu'ils ont peur de subir des représailles de la part de l'employeur;

PARCE QUE les immigrantes et immigrants et les réfugiées et réfugiés éprouvent aussi de telles craintes, mais que celles-ci sont aggravées par la menace d'être renvoyés dans leur pays d'origine où ils risquent d'être en danger;

PARCE QUE même des consœurs et confrères qui étaient des militantes et militants solides et sans peur dans leur pays éprouvent une telle réticence;

PARCE QU' il est dans l'intérêt de tout le monde que ces personnes puissent utiliser au Canada leurs compétences et connaissances durement acquises, sans peur de représailles;

PARCE QUE le STTP et le mouvement syndical dans son ensemble doivent défendre, à titre de principe fondamental, le droit de parler franchement et le droit de se syndiquer sans faire l'objet de menaces et d'intimidation;

PAR CONSÉQUENT, le STTP, en collaboration avec ses alliés du mouvement syndical et des communautés de réfugiés et d'immigrants, conçoit des programmes qui permettront au mouvement syndical d'entrer en contact avec ces confrères et consœurs et de les intégrer à la famille du mouvement syndical, tant à titre de membres d'un syndicat existant qu'à titre de militantes et militants en mesure de syndiquer de nouveaux lieux de travail et communautés.

who are reluctant to get involved with the Union because they fear retaliation on the part of the employer;

BECAUSE the same sorts of fears and apprehensions are common in the immigrant and refugee communities, only these fears are magnified by the threat of being sent back into danger in their country of origin;

BECAUSE this reluctance affects even sisters and brothers who were strong and often fearless activists in their home country;

BECAUSE it is to the greater good of all concerned that these valuable comrades be allowed to bring their skills and hard won knowledge into their lives in Canada without fear of reprisal and retaliation;

BECAUSE it must be a basic principle of this Union and the Labour Movement, in general, that the right to speak out and to organize must not be impeded by threats and intimidation;

THEREFORE the Canadian Union of Postal workers, in conjunction with allies in the greater labour movement and allies within the refugee and immigrant communities, shall develop programs which will allow the labour movement to reach out to these brothers and sisters and to bring them into the family of labour, both as members of existing Unions and as activists organizing new workplaces and communities.

RÉSOLUTION N° 162

Conférence régionale des Prairies

Travailleuses et travailleurs étrangers temporaires

PARCE QUE le programme de travailleuses et travailleurs étrangers temporaires au Canada est devenu un mécanisme utilisé par de nombreux employeurs pour maltraiter et exploiter des travailleuses et travailleurs vulnérables et s'opposer à l'amélioration des salaires et conditions de travail des travailleuses et travailleurs qui sont déjà au pays;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le STTP travaille en collaboration avec le mouvement syndical au Canada et à l'étranger et avec des alliés qui partagent ses idées pour faire remplacer le programme d'importation de travailleuses et travailleurs étrangers temporaires par une politique d'immigration plus ouverte et inclusive, et imposer des exigences plus rigoureuses aux employeurs pour qu'ils assurent une véritable formation efficace en vue de créer un bassin de travailleuses et travailleurs compétents au Canada tout en veillant à ce que le mouvement syndical obtienne une part équitable des avantages économiques découlant d'une main-d'œuvre compétente qui travaille à plein temps.

RÉSOLUTION N° 174

Conférence régionale du Pacifique

Politique C-6 (modifiée)

ATTENDU QUE, partout dans le monde, des gouvernements et des organismes juridiques ont approuvé la décriminalisation de la consommation et de la culture de la marijuana à des fins médicales, culturelles, religieuses et personnelles;

RESOLUTION NO. 162

Prairie Regional Conference

Temporary Foreign Workers

BECAUSE the Temporary Foreign Worker program in this country has become a mechanism whereby many employers are enabled to mistreat and exploit vulnerable workers and resist improvements to the wages and working conditions of workers already in this country;

THEREFORE BE IT RESOLVED that the Canadian Union of Postal Workers shall work with the Labour Movement in this country and abroad and with like-minded allies to replace the importation of temporary foreign labour with a more open and inclusive immigration policy, coupled with more stringent requirements on employers to provide real effective training to create a skilled workforce Canada while at the same time working to ensure that labour receives their fair share of the benefits to the economy brought about by a skilled and fully employed workforce.

RESOLUTION NO. 174

Pacific Regional Conference

Policy C-6 (Amended)

WHEREAS global governments and legal bodies have approved the decriminalization of the use and growth of marijuana for medicinal/cultural/religious and personal purposes;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Syndicat appuie le droit de consommer et de cultiver de la marijuana à des fins médicales, culturelles, religieuses et personnelles sans crainte de subir de préjudice ou de s'exposer à des poursuites.

RÉSOLUTION N° 178

Conférence régionale de l'Ontario

Politique D

ATTENDU QUE les soins de fin de vie et le droit de mourir favorisent une démarche axée sur le patient;

ATTENDU QUE, selon la Cour suprême du Canada, la *Charte canadienne des droits et libertés* ne protège pas le droit de mourir;

ATTENDU QU'en vertu du *Code criminel du Canada*, l'aide au suicide est passible d'une peine d'emprisonnement maximale de 14 ans;

ATTENDU QUE de nombreuses personnes veulent décider elles-mêmes de leurs soins de fin de vie;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le STTP exerce des pressions et fasse campagne auprès de tous les paliers de gouvernement pour la création d'un projet de loi visant à modifier le *Code criminel du Canada* afin de dériminaliser l'aide au suicide et d'établir des règles concrètes axées sur le patient pour encadrer la pratique dans ce domaine;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU que le STTP défende la capacité des personnes souffrant à participer activement à leur propre traitement, et qu'il recommande que Santé Canada et le milieu médical préparent conjointement une série de recommandations qui seront soumises à l'étude du Parlement au sujet de la réglementation.

THEREFORE BE IT RESOLVED that the Union supports the use and growth of marijuana for medicinal/cultural/religious and personal purposes without any prejudice or prosecution.

RESOLUTION NO. 178

Ontario Regional Conference

Policy D

WHEREAS embracing a Patient-Driven Approach to End-of-Life Care, or Right to Die; and

WHEREAS the Supreme Court of Canada has not found a Right to Die in the Canadian Charter of Rights and Freedoms; and

WHEREAS the criminal Code of Canada currently punishes Assisted Suicide by a maximum of 14 years imprisonment; and

WHEREAS many people desire to make their own decision regarding End of Life care; therefore

BE IT RESOLVED that CUPW will advocate, lobby and campaign all levels of government to support a bill amending the criminal code to decriminalize assisted suicide, and create meaningful patient-centered regulations for the practice; and

BE IT FURTHER RESOLVED that CUPW promotes the ability for sufferers to be active participants in their own treatment, and recommends that Health Canada and the medical community jointly create a set of recommendations for parliamentary consideration regarding this regulation.

RÉSOLUTION N° 180

Rapport des délibérations du Comité des résolutions générales et des politiques nationales / General Resolutions and National Policies Committee Report

Résolutions rejetées – Rejected resolutions – du 16 au 22 février 2015 / February 16 to 22, 2015

Page 11

Conférence régionale du Québec

Politique D-5

QU'IL SOIT RÉSOLU de remplacer « À lire régulièrement aux activités syndicales » par « **Disponible lors d'activités syndicales** ».

RÉSOLUTION N° 188

Conférence régionale de l'Atlantique

Politique D-38

ATTENDU QUE la politique D-38 fait partie de nos statuts nationaux;

QU'IL SOIT RÉSOLU que la dirigeante ou le dirigeant national de l'éducation soit chargé de ramener à l'avant-plan le dossier dont il est question à la politique D-38 et d'exercer les pressions nécessaires pour atteindre les objectifs qui y sont énoncés.

RÉSOLUTION N° 209

Conférence régionale du Pacifique

Politique B-9

PARCE QUE le STTP est d'avis que Postes Canada doit s'engager dans la voie des services bancaires pour augmenter ses revenus et maintenir les services offerts à la population du pays;

PARCE QUE le secteur bancaire au Canada et au Québec affiche des profits record année après année;

Quebec Regional Conference

Policy D-5

BE IT RESOLVED that “To Be Read Regularly at Union Functions” be replaced with “**To Be Made Available at Union Functions.**”

RESOLUTION NO. 188

Atlantic Regional Conference

Policy D-38

WHEREAS D-38 in the Policy of Constitution exists;

BE IT RESOLVED that the National Education Officer be responsible for bringing these issues to the forefront and put added pressure to implement the goals as outlined in D-38.

RESOLUTION NO. 209

Pacific Regional Conference

Policy B-9

BECAUSE CUPW believes that Canada Post must get involved in Postal Banking to increase revenues and maintain services to the Canadian public; and

BECAUSE the banking sector in Canada and Quebec continues to report record profits year after year; and

PARCE QUE les travailleuses et travailleurs des institutions financières ne sont pas rémunérés adéquatement pour le travail qu'ils effectuent;

Nous voulons que le Conseil exécutif national accorde à la syndicalisation des travailleuses et travailleurs non syndiqués du secteur des services financiers une priorité élevée au cours du prochain mandat.

RÉSOLUTION N° 213

Conférence régionale des Prairies

FUSION SYNDICALE

Au cours du mandat de 2015-2019, le Conseil exécutif national étudie et évalue la possibilité d'une fusion du STTP avec un autre syndicat qui partage ses valeurs et principes. Le Conseil formule un avis sur la question et s'il décide qu'un autre syndicat et le STTP pourraient former une organisation plus forte pour les travailleuses et travailleurs des postes et la classe ouvrière, il soumet sa recommandation de fusion à l'approbation des membres, soit au moyen d'un référendum national sur la question, soit au congrès national de 2019.

BECAUSE the workers in these financial institutions are not fairly compensated for the work that they do;

We want the NEB to mandate that organizing the unorganized in the financial services sector be one of the main targets during the next mandate.

RESOLUTION NO. 213

Prairie Regional Conference

UNION MERGER

The National Executive Board, over the course of the 2015-2019 mandate, shall investigate and evaluate the possibilities of CUPW merging with another Union that shares principles and values with our Union. The NEB shall formulate an opinion, and should it determine that another Union and CUPW would make a stronger organization for Postal Workers and the Working Class, shall make a recommendation to merge and either put a call out for a National Referendum or bring the recommendation to the 2019 National Convention for ratification.

scfp cupe 1979

sepb cope 225